

IMPACT DES NOUVELLES PROCÉDURES
DOUANIÈRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
ET PARTICIPATION AU PROGRAMME
VOLONTAIRE DE LUTTE CONTRE
LE TERRORISME (C-TPAT)

**RAPPORT DE RECHERCHE ÉLABORÉ
PAR LA FIRME JOLICOEUR ET ASSOCIÉS**

Préparé pour :

**Le ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation**

**Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation**

Février 2006

PRÉAMBULE

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'étude *Impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et participation au programme volontaire de lutte contre le terrorisme (C-TPAT)*, réalisée par notre firme, **Jolicoeur et Associés**, pour le compte du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les données sont présentées en sept sections :

- Le profil des entreprises exportatrices;
- La certification C-TPAT;
- Les entreprises certifiées C-TPAT;
- Les entreprises ayant déposé leur demande de certification C-TPAT;
- Les entreprises n'ayant pas déposé leur demande de certification C-TPAT;
- Les mesures obligatoires de déclaration par voie électronique;
- Le secteur agroalimentaire.

Les résultats, établis à partir des réponses de 880 personnes au sondage Web, ont été projetés sur 3 498 entreprises admissibles à l'étude.

Le lecteur trouvera en annexe le questionnaire du sondage Web ainsi que différents calculs statistiques. Nous rappelons au lecteur que, dans les graphiques et les tableaux du présent document, la somme des pourcentages, calculée à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100. Ainsi, une variation maximale de plus ou moins 1 % peut être observée.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE.....	9
FAITS SAILLANTS	16
SECTION 1.0 : LE PROFIL DES ENTREPRISES EXPORTATRICES	30
SECTION 2.0 : LA CERTIFICATION C-TPAT	34
SECTION 3.0 : LES ENTREPRISES CERTIFIÉES C-TPAT.....	37
SECTION 4.0 : LES ENTREPRISES AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE CERTIFICATION.....	45
SECTION 5.0 : LES ENTREPRISES N'AYANT PAS DÉPOSÉ DE DEMANDE DE CERTIFICATION.....	50
SECTION 6.0 : LES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.....	59
SECTION 7.0 : LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE	65
CONCLUSION ET RÉFLEXIONS.....	88
ANNEXES	94
ANNEXE A – QUESTIONNAIRE	95
ANNEXE B – CALCULS STATISTIQUES	125

INTRODUCTION

Objectifs et profil de l'étude

Dans un contexte de globalisation des marchés et tenant compte d'une récente hausse du huard qui freine les exportations québécoises et canadiennes, le gouvernement du Québec reconnaît plus que jamais l'importance des exportations comme moteur de croissance économique pour la société québécoise. Afin de répondre aux besoins des entreprises face aux défis que représente cette globalisation économique et de favoriser ainsi la richesse collective de la société québécoise, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE) a pour mission de « Soutenir le développement économique et régional ainsi que la recherche en favorisant notamment la coordination et la concertation des différents acteurs des domaines économiques, scientifiques, sociaux et culturels dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique, de développement durable et de prise en charge de ce développement par les collectivités locales et régionales dans le cadre d'un partenariat entre elles et l'État » (source : site Internet du Ministère).

Dans la poursuite de sa mission, le Ministère souhaite entre autres encourager les exportations des entreprises québécoises vers les marchés étrangers, notamment le marché américain. Ce marché est en effet stratégique pour l'économie du Québec, puisqu'il constitue à lui seul près de 83 % des exportations québécoises. Plus spécifiquement, le MDEIE vise, dans son dernier plan stratégique, une augmentation de 25 % du nombre d'exportateurs de biens ayant des ventes annuelles à l'étranger se situant

entre un et vingt-cinq millions de dollars. Plusieurs activités et services sont offerts par le Ministère afin d'aider les entreprises dans leur développement de nouveaux marchés étrangers, dont le marché américain.

Depuis le 11 septembre 2001, les nouvelles procédures douanières en matière de sécurité ont sans doute des incidences sur le comportement des entreprises exportatrices du Québec à l'égard de leurs activités liées à l'exportation, particulièrement sur l'intérêt porté au programme volontaire de lutte contre le terrorisme par les entreprises exportatrices du Québec. En effet, le programme volontaire de lutte contre le terrorisme « Custom-Trade Partnership Against Terrorism » (C-TPAT) implique, pour les entreprises exportatrices, la mise en œuvre d'un plan de sécurisation de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement des produits exportés afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité. Ayant pour objectif de renforcer la sécurité autour du commerce des marchandises qui franchissent les frontières, ces mesures concernent particulièrement les exportateurs québécois qui exportent surtout aux États-Unis. Or, ces conditions de sécurité ne sont pas acquises par toutes les entreprises, notamment par celles qui ne peuvent respecter les critères inhérents au programme. En outre, les entreprises qui exportent sur une base ponctuelle doivent vérifier si l'application du programme se justifie par la rentabilité associée à son exercice même.

Objectifs du mandat

Le mandat de l'étude sur la « *Compréhension de l'impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et leurs incidences sur l'intérêt porté au programme volontaire de lutte contre le terrorisme par les entreprises exportatrices du Québec* » consiste dans un premier temps à établir un état de la situation sur les conséquences des nouvelles mesures en vigueur à la frontière, tout en validant les intentions des exportateurs en rapport avec le programme volontaire de lutte contre le terrorisme C-TPAT.

Ainsi, en s'intéressant à l'adaptation des entreprises exportatrices québécoises aux nouvelles exigences en matière de sécurité douanière, le Ministère souhaite améliorer ses connaissances notamment sur les causes d'adhésion ou de non-adhésion au programme, de même que sur les irritants ou résistances que soulève cette question chez les entreprises concernées.

En fonction de ces objectifs, différentes consultations ont été réalisées, soit :

Volet 1 – Un premier sondage Web (administré par voie électronique) auprès des 3 492 entreprises exportatrices du Québec.

Volet 2 – Quatre groupes de discussion réunissant 22 responsables des exportations de compagnies exportatrices (PME), dont un groupe composé de 8 entreprises du secteur agroalimentaire.

Volet 3 – Un sondage sous forme d'entrevues téléphoniques semi-dirigées en profondeur auprès de 38 grandes entreprises, dont 6 du secteur agroalimentaire.

Objectifs spécifiques des trois volets de l'étude

Volet 1 – Sondage Web auprès des entreprises exportatrices du Québec

- Répertorier les cas, chez les répondants du sondage ayant soumis un dossier d'adhésion au programme, qui ont été refusés par les autorités américaines ainsi que les raisons de refus, le cas échéant.
- Mieux comprendre, chez les répondants du sondage qui n'ont manifesté aucun intérêt, les motivations expliquant ce manque d'intérêt (notamment les effets de la loi sur le bioterrorisme administrée par la FDA [Food and Drug Administration] et le USDA [US Department of Agriculture] pour les entreprises concernées).

- Évaluer la sensibilité des répondants au sondage par rapport à un certain nombre d'irritants et de critères possibles (mesurer l'adaptation aux mesures obligatoires concernant les nouveaux formulaires à remplir par voie électronique et évaluer, au regard du programme, si la complexité des mesures de sécurisation et des correctifs à mettre en œuvre affecte la décision des dirigeants d'entreprise – pourquoi certaines entreprises ne se qualifient pas, quelles sont les difficultés de trouver des consultants objectifs, etc.).
- Évaluer les intentions des exportateurs d'adhérer au programme et le moment où ils comptent y adhérer.
- Évaluer le besoin de formation et de sensibilisation sur la question du programme C-TPAT (présence ou non d'un membre de l'entreprise ayant suivi une formation spécifique, nom du formateur, coûts de formation, etc.).

Volet 2 – Groupes de discussion réunissant des responsables des exportations de PME exportatrices

- Évaluer, au moyen de groupes de discussion, l'état actuel des connaissances sur les nouvelles règles en matière de sécurité et de conformité douanière, sur les programmes C-TPAT, FAST et autres, ainsi que l'état actuel de la compréhension des enjeux.
- Évaluer les impacts, sous forme de commentaires, des difficultés occasionnées par les nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique.
- Recenser les arguments invoqués justifiant la non-adhésion au programme C-TPAT.
- Approfondir les raisons à l'origine des cas de refus de la part des autorités américaines. Recenser les arguments invoqués, les présomptions, lorsque aucune raison officielle n'est clairement fournie.

Volet 3 – Sondage téléphonique sous forme d'entrevues semi-dirigées en profondeur menées auprès de 38 grandes entreprises

- Établir l'analyse des faits et recueillir des commentaires sur les incidences, pour l'entreprise, des nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique et de l'adhésion au programme C-TPAT.
- Mesurer les incidences des nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique sur le processus de vente à l'exportation dans son ensemble.
- Mesurer globalement l'impact des nouvelles mesures sur la charge de travail en général, sur le plan administratif, sur le suivi, sur le prix de vente des produits et sur la marge bénéficiaire.

MÉTHODOLOGIE

Volet 1 – Sondage Web auprès des entreprises exportatrices du Québec

Le sondage Web réalisé dans le cadre du présent mandat s'adressait à l'ensemble des entreprises québécoises exportant des biens vers les États-Unis.

L'échantillon a été constitué à partir des listes d'entreprises exportatrices fournies par le CRIQ et le MAPAQ, où étaient consignées un total de 4 970 fiches de description d'entreprises déclarant exporter vers les États-Unis. La liste du CRIQ comprenait des entreprises de tous les secteurs d'activité, la liste fournie par le MAPAQ ne répertoriant que des entreprises du secteur agroalimentaire.

Étant donné qu'un nombre de 900 questionnaires dûment remplis était visé, dont un minimum de 50 auprès des entreprises du domaine agroalimentaire, l'ensemble de l'échantillon utilisé pour cette étude était composé de l'ensemble de la population des entreprises exportatrices du Québec.

Phase 1 – Validation de la liste des entreprises exportatrices du Québec

Étant donné que :

- les listes du CRIQ et du MAPAQ se recoupaient dans certains cas, fournissant ainsi deux fiches de description pour une même entreprise du secteur agroalimentaire;
- les deux listes pouvaient fournir plusieurs fiches pour une même entreprise, toutes les filiales d'une même entreprise étant susceptibles de s'y retrouver;
- certaines des fiches ne comprenaient pas d'adresse électronique, information nécessaire à la réalisation d'un sondage Web;

une opération de validation des listes fournies a été réalisée sous forme de rappels téléphoniques. Soulignons, par ailleurs, que cette première phase avait aussi pour objectif de faire en sorte que le questionnaire soit envoyé à la personne responsable des exportations au sein de l'entreprise, tout en permettant de s'assurer de la collaboration d'un minimum d'entreprises ciblées.

Le texte de contact des informateurs clés au sein de l'entreprise a été élaboré par M. Jean Jolicoeur, en collaboration avec M. Jacques-Henri Mathieu du MDEIE. Une formation d'environ deux heures a eu lieu à nos bureaux le 2 décembre 2005, en présence de M. Mathieu, afin d'informer les 13 intervieweurs qui ont participé à cette opération des objectifs de l'étude.

La validation téléphonique des listes s'est faite du 2 au 19 décembre 2005. La durée moyenne de ces entretiens s'est avérée être de cinq minutes. À la suite de cette opération, 3 492 entreprises ont été considérées comme admissibles à l'étude, dont 512 entreprises du secteur agroalimentaire, une entreprise étant reconnue admissible lorsqu'elle est toujours en activité et qu'elle exporte vers les États-Unis.

Dans l'ensemble, 2 072 entreprises ont accepté que nous leur envoyions un courriel d'invitation pour participer au sondage Web, le taux de réponse de la validation téléphonique s'établissant ainsi à 65,3 % selon les normes de l'AIMS (Association de l'industrie de la recherche marketing et sociale).

Phase 2 – Sondage Web auprès des entreprises québécoises exportant vers les États-Unis

Le questionnaire administré aux entreprises exportant vers les États-Unis a été élaboré par M. Jean Jolicoeur, en collaboration avec M. Jacques-Henri Mathieu du MDEIE.

Le questionnaire a ensuite été informatisé par notre firme en français et en anglais à l'aide du logiciel *Interviewer Windows* de Voxco et chargé sur la plateforme *Interviewer Web* de Voxco, plateforme permettant au répondant d'accéder directement au questionnaire destiné à sa compagnie à l'aide d'un numéro d'identification personnelle (NIP) inscrit dans le courriel d'invitation qui lui a été envoyé.

L'accès au questionnaire a été ouvert le 21 décembre 2005, date d'envoi des 2 072 premiers courriels d'invitation, adressés aux entreprises qui avaient accepté de collaborer à l'étude au moment de la validation téléphonique. Afin de maximiser le nombre de questionnaires remplis, 2 062 autres courriels, adressés aux entreprises que nous n'avions pas contactées mais pour lesquelles nous disposions d'au moins une adresse électronique, ont été envoyés en date du 5 janvier 2006.

Une relance téléphonique, ayant pour objectif de solliciter la collaboration des 2 072 entreprises qui avaient préalablement accepté de collaborer à l'étude, a par ailleurs été effectuée du 10 au 27 janvier 2006 et des renvois de courriels d'invitation ont eu lieu les 10, 17 et 23 janvier 2006.

L'accès au questionnaire a été fermé le 31 janvier 2006. Un total de 879 questionnaires ont été dûment remplis, dont 93 par des entreprises du secteur agroalimentaire. Le taux de réponse en fonction des normes de l'AIMS s'établit ainsi à 37,8 % et la marge d'erreur à 2,9 %, 19 fois sur 20. Les données de l'échantillon reflètent bien les données de la population selon la taille de l'entreprise et le secteur d'activité économique.

Phase 3 – Pondération et traitement des données

Étant donné la présence de doublons dans les listes du CRIQ et du MAPAQ et le fait qu'une même entreprise ait pu être présentée sous plus d'une fiche dans les listes initiales, les données du sondage ont été pondérées à partir du nombre de dossiers jugés admissibles à l'étude au moment de valider l'échantillon, soit en fonction des données suivantes :

	Nombre de questionnaires remplis	Nombre estimé d'entreprises	Marge d'erreur (%)
Agroalimentaire	93	512	9,2
Textile / vêtements et fibres	62	235	10,7
Bois / papier / meubles en bois (32) et autres (33)	156	591	6,7
Métaux	131	497	7,4
Machines / informatique / équipement pour véhicules	232	880	5,5
Minéraux et autres	206	783	5,7
Total	880	3 498	2,9

Évidemment, les marges d'erreur s'accroissent lorsque l'analyse porte sur des segments, comme dans le cas des entreprises certifiées où nous observons 90 répondants. Le traitement des données pondérées a été réalisé à l'aide du logiciel *StatXP* de Voxco.

Volet 2 – Groupes de discussion réunissant des responsables des exportations de PME exportatrices

Parallèlement au sondage Web, des groupes de discussion ont été réalisés afin d'aller chercher de l'information auprès des PME exportatrices. Quatre groupes de discussion ont ainsi été tenus afin de documenter la position des différents types d'exportateurs que sont :

- 1) Les PME du domaine de l'agroalimentaire;
- 2) Les PME manufacturières de la région de Québec;
- 3) Les PME qui ont choisi de ne pas adhérer au C-TPAT;
- 4) Les PME qui ont connu des difficultés d'accréditation.

La grille d'entrevue a été élaborée par M. Jean Jolicoeur, en collaboration avec M. Jacques-Henri Mathieu du MDEIE.

Le recrutement des participants à ces groupes de discussion a été fait du 11 au 19 janvier 2006 par deux intervieweurs. Les entreprises ont été ciblées pour le recrutement en fonction de leurs caractéristiques parmi les entreprises qui avaient accepté d'être contactées ultérieurement lorsqu'elles ont répondu au sondage Web.

Le tableau suivant présente le calendrier des rencontres et le nombre de participants pour chacun des groupes :

Groupe	Date	Lieu	Nombre de participants
Les PME du domaine de l'agroalimentaire	17 janvier 2006	Montréal	6
Les PME manufacturières de la région de Québec	18 janvier 2006	Québec	8
Les PME qui ont choisi de ne pas adhérer au C-TPAT	19 janvier 2006	Montréal	5
Les PME qui ont connu des difficultés d'accréditation	19 janvier 2006	Montréal	3

Volet 3 – Sondage téléphonique sous forme d'entrevues semi-dirigées en profondeur menées auprès de 38 grandes entreprises

La grille d'entrevue des entrevues semi-dirigées en profondeur a été élaborée par M. Jean Jolicoeur, en collaboration avec M. Jacques-Henri Mathieu du MDEIE.

Les entrevues semi-dirigées en profondeur ont été réalisées du 24 au 27 janvier 2006 par la personne en charge du traitement des *verbatim* des groupes de discussion. Les grandes entreprises ont été ciblées en fonction de leur chiffre d'affaires et du fait qu'elles avaient accepté de collaborer ultérieurement à l'étude lorsqu'elles ont répondu au sondage Web.

Plus précisément, la liste de base de ce volet comprenait 83 entreprises, soit :

- 35 entreprises ayant un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars et plus, parmi lesquelles 14 étaient accréditées et 9 n'avaient pas l'intention de l'être, soit 23 entreprises admissibles;
- 48 entreprises ayant un chiffre d'affaires de 25 à 49 millions, parmi lesquelles 12 étaient accréditées et 7 n'avaient pas l'intention de l'être, soit 19 entreprises admissibles.

Pour ces 41 entreprises admissibles, 38 entrevues ont été complétées, dont 24 auprès d'entreprises accréditées et 14 auprès d'entreprises n'ayant pas l'intention de déposer une demande.

FAITS SAILLANTS

Le profil des entreprises et leur intérêt à la certification

Selon les estimations¹, il y a approximativement 3 500 entreprises manufacturières qui exportent vers les États-Unis au Québec, dont 15 % dans le secteur agroalimentaire.

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES EXPORTATRICES			
	n	%	Nombre estimé d'entreprises
Agroalimentaire	93	15	512
Textile / vêtement et fibres	62	7	235
Bois / papier / meubles bois (32) et autres (33)	156	17	591
Métaux	131	14	497
Machines / informatique / équip. pour véhicules	232	25	880
Autres secteurs (pétrole, transform. chim., minéraux et autres)	206	22	783
Total	880	100	3 498

SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)

Jolicoeur et Associés Février 2006

¹ Les estimations sont établies à partir de 880 entreprises ayant répondu au sondage Web. Voir « Rapport technique n° 1 », section « Méthodologie ».

L'intérêt à la certification C-TPAT varie selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et son volume d'exportation. Cette dernière variable explique généralement l'attitude des entreprises qui n'ont pas l'intention de demander une certification. Pour plusieurs, le volume d'exportation ne peut justifier l'expertise et les investissements requis. Pour d'autres, en particulier pour certaines grandes entreprises, les normes de conduite sont dictées par un réseau continental ou mondial de production possiblement assujetti à d'autres règles d'échange.

Le tableau suivant présente le volume des exportations. Ce volume est estimé à partir de données sur le chiffre d'affaires de l'entreprise, données extraites des fichiers des ministères et des déclarations des répondants relativement à la proportion du chiffre d'affaires qui est sous forme d'exportations vers les États-Unis. Les estimations sont donc établies sur la base de 609 répondants, qui représentent 2 400 entreprises. L'intérêt de ces données est essentiellement de pouvoir évaluer le poids des entreprises dans le volume des exportations.

Ainsi, il appert que 28 % des entreprises exportatrices sont à l'origine de 92 % du volume des exportations destinées aux États-Unis.

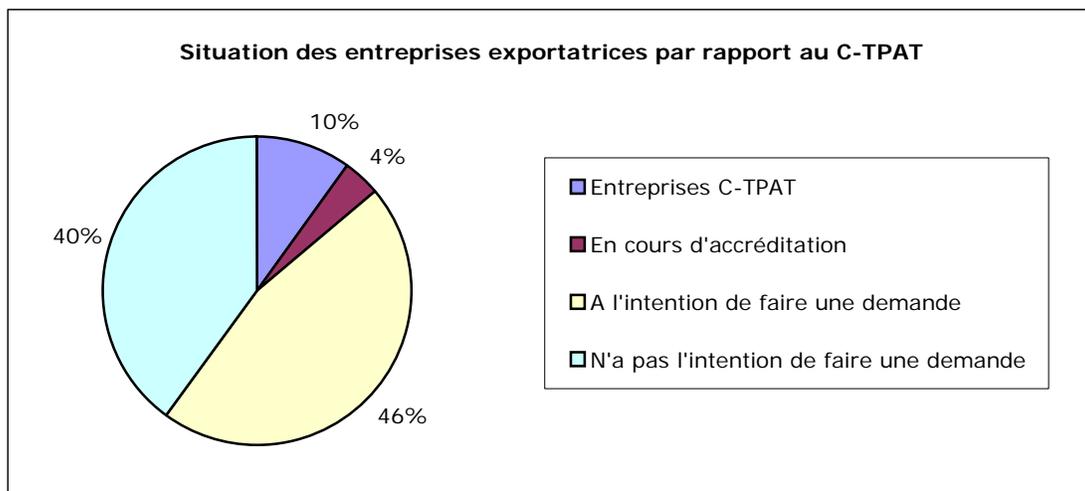
VOLUME DES EXPORTATIONS				
Valeur des exportations	Nombre d'entreprises	%	Volume des exportations (M\$)	%
Moins de 1 M\$	1 038	43	318	1
1 à 5 M\$	682	28	1 543	7
Plus de 5 M\$	680	28	21 629	92
Total	2 400	100	23 490	100

Jolicoeur et Associés Février 2006

Cette configuration du secteur des entreprises exportatrices est la toile de fond où s'inscrit la problématique de la conformité douanière. Comme nous le constaterons, le C-TPAT n'est pas une composante stratégique pour beaucoup de petites et moyennes entreprises, en particulier pour les entreprises qui n'ont pas intégré un système de contrôle de la qualité ou de planification de la production (ISO, HACCP, PVA, KAISEN).

La certification C-TPAT

Selon les données pondérées, 364 entreprises sont C-TPAT, soit 10 % de toutes les entreprises exportatrices, mais **une très grande majorité des entreprises exportatrices (86 %) n'ont pas déposé de demande de certification**. Il y a donc peu d'entreprises qui sont accréditées ou qui le seront bientôt.



Le tableau suivant présente le nombre de répondants et le nombre projeté d'entreprises selon le statut de l'entreprise.

SITUATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR RAPPORT AU C-TPAT			
	n	%	Nombre estimé d'entreprises
Section A – Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et nous avons été acceptés par les autorités américaines.	90	10	364
Section B – Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et nous sommes en attente de la décision des autorités américaines.	25	3	98
Section C – Nous avons soumis notre dossier et nous avons été refusés par les autorités américaines.	11	1	43
Section D – Nous n'avons pas encore soumis de dossier, mais nous avons l'intention de le faire.	397	46	1594
Section E – Nous n'avons pas soumis de dossier et nous n'avons pas l'intention de le faire.	356	40	1393
Nombre total de répondants	879	100	3492
<i>Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :</i>			
Jolicoeur et Associés			Février 2006

LE STATUT DE L'ENTREPRISE SELON LE VOLUME DES EXPORTATIONS						
Valeur des exportations	C-TPAT		Intention de faire une demande		Pas l'intention de faire une demande	
	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)
Moins de 1 M\$	53	23	448	151	537	144
1 à 5 M\$	91	258	308	693	283	592
Plus de 5 M\$	238	7 511	321	11 888	121	2 230
Total	382 (16 %)	7 792 (33 %)	1 077 (45 %)	12 732 (54 %)	941 (39 %)	2 966 (13 %)
Jolicoeur et Associés					Février 2006	

Ainsi, il appert, selon ces données, que les entreprises C-TPAT, qui représentent ici **16 % des 2 400 entreprises exportatrices, expliquent 33 % du volume des exportations.**

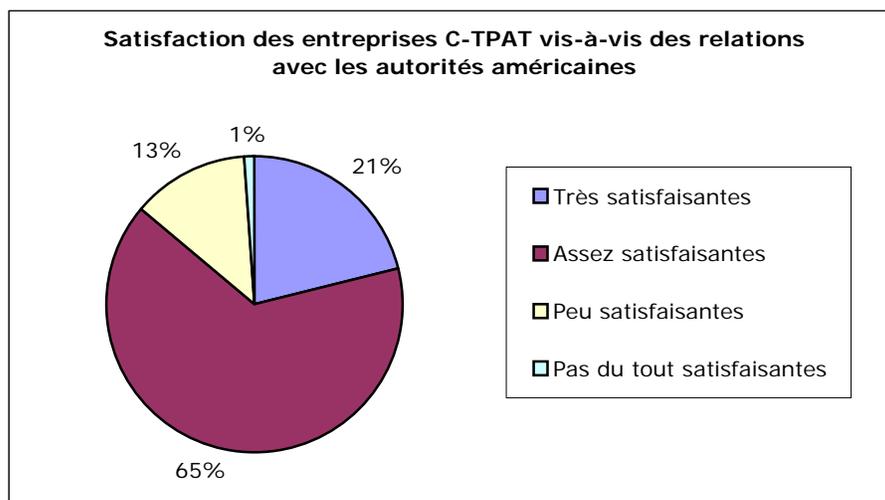
Les entreprises qui ont l'intention de faire une demande d'accréditation représentent 45 % des 2 400 entreprises exportatrices et 54 % du volume des exportations. Parmi ces entreprises, celles dont le volume des exportations est de plus de 5 millions de dollars, soit **321 entreprises actuellement non certifiées, expliquent pour près de 11 900 000 000 \$ de la valeur des exportations.** Ce segment devient une cible importante pour la certification C-TPAT.

Enfin, cette volonté d'être accrédité s'exprime plus souvent parmi les représentants du secteur agroalimentaire.

SITUATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR RAPPORT AU C-TPAT SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ							
	Total	Agroalim.	Textile / vêtem. et fibres	Bois, papier, meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines, informatique, équip. pour véhicules	Produits chimiques et autres
n	879	93	62	156	131	232	206
Est accréditée	10 %	14 %	8 %	17 %	9 %	5 %	12 %
Est en processus d'accréditation	4 %	3 %	2 %	7 %	5 %	2 %	4 %
A l'intention de déposer une demande	46 %	56 %	47 %	42 %	40 %	44 %	47 %
N'a pas l'intention de déposer une demande	40 %	27 %	44 %	35 %	46 %	49 %	37 %
<i>Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :</i>							
Jolicoeur et Associés						Février 2006	

Les entreprises accréditées C-TPAT

Les relations avec les autorités américaines ont été en général satisfaisantes et très peu d'entreprises ont dû faire face à des difficultés importantes pour obtenir leur accréditation.

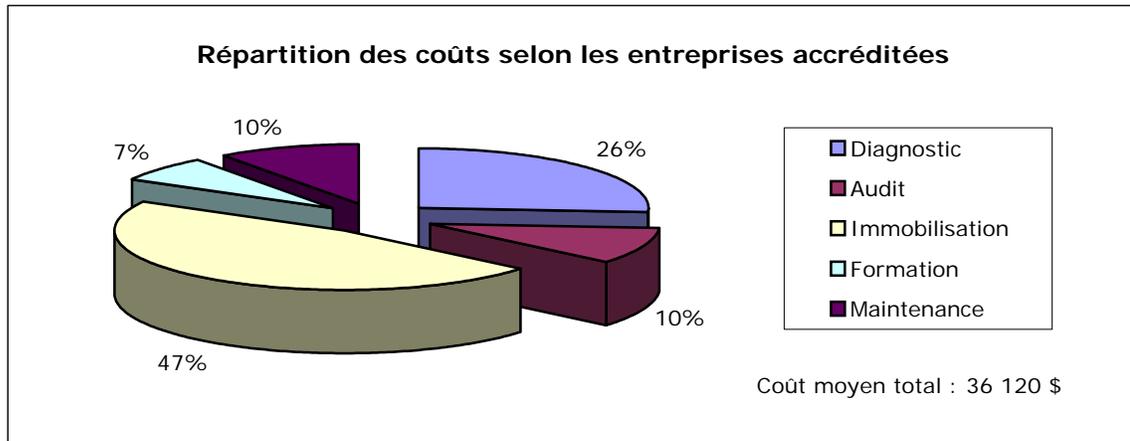


Dans le secteur agroalimentaire, aucune entreprise n'a éprouvé de difficultés particulières pour être accréditée.

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES				
	DEMANDE ACCEPTÉE Tous secteurs		DEMANDE ACCEPTÉE Secteur agroalimentaire	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Relations	(n = 90)		(n = 13)	
Très satisfaisantes	75	21	11	15
Assez	237	65	55	77
Peu	47	13	6	8
Pas du tout satisfaisantes	4	1	0	0
Total	363	100	72	100
Obstacles rencontrés	(n = 90)		(n = 13)	
Oui	15	4	0	0
Non	348	96	72	100
Total	363	100	72	100
Jolicoeur et Associés			Février 2006	

Les coûts du programme

Le coût moyen d'implantation et de maintien du programme est de 36 120 \$. Près de 50 % de cette somme est investie en immobilisation (modifications aux bâtiments, espaces extérieurs, matériel de sécurité et matériel informatique). Le second poste budgétaire est la phase diagnostic (évaluation des besoins et des coûts-bénéfices, production de la demande). Elle représente en moyenne 26 % du coût, soit ± 10 000 \$.



Le tableau suivant présente la distribution des coûts moyens de chacune des étapes d'accréditation et la proportion de ces coûts engagée à l'interne, selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise².

On constate d'abord que l'entreprise engage à l'interne la plus grande partie des dépenses, particulièrement pour les activités de formation et de maintenance. En ce qui concerne le diagnostic, dont le coût moyen est de $\pm 10\ 000$ \$, 61 % des dépenses sont engagées à l'interne.

Le second constat est que le coût moyen cache de très grands écarts. Plus que tous les autres secteurs, le secteur agroalimentaire engage beaucoup plus de dépenses pour le diagnostic, la formation et la maintenance.

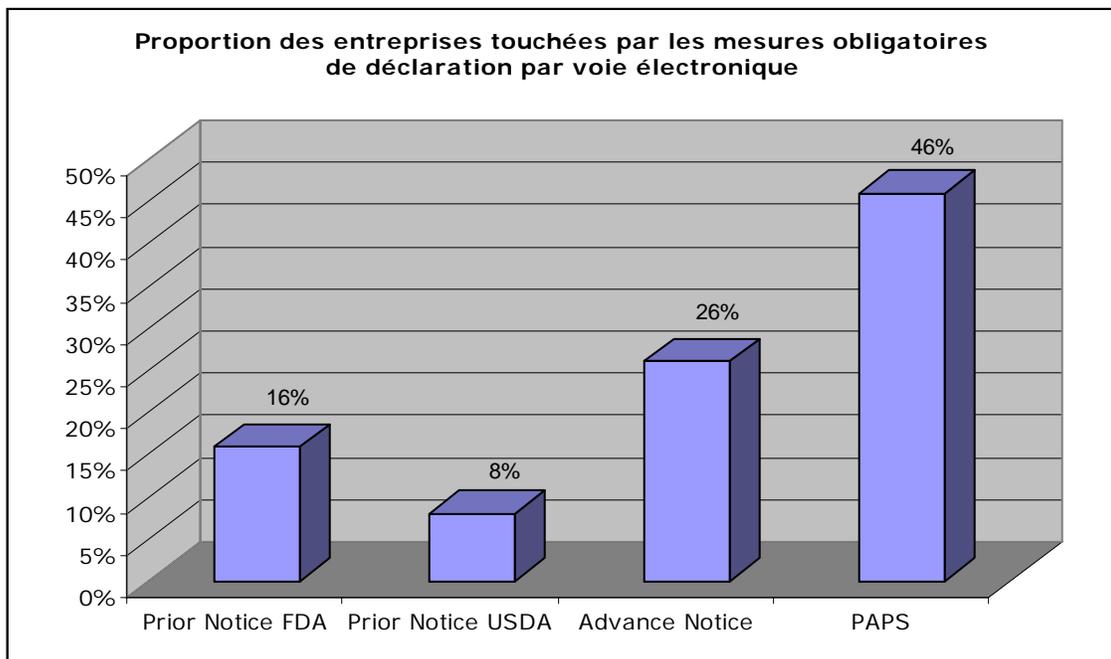
Par contre, ce sont les autres types d'entreprises et les entreprises de 25 millions de dollars et plus de chiffre d'affaires qui doivent engager des dépenses très importantes en immobilisation.

² Nous rappelons au lecteur que les analyses sectorielles sont basées sur de très petits échantillons et qu'elles sont présentées à titre indicatif seulement.

COÛTS MENTIONNÉS PAR LES ENTREPRISES ACCRÉDITÉES											
	Nombre de répondants	Diagnostic		Audit et élaboration du manuel		Immobilisation		Formation et perfectionnement		Maintenance	
		Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)
Total	90	9 540	61	3 590	74	16 850	71	2 560	87	3 580	88
Secteur agroalimentaire	13	18 450	68	3 480	89	7 460	86	3 650	84	7 500	95
Autres secteurs	77	7 360	59	3 610	70	19 160	67	2 330	88	2 600	85
Chiffre d'affaires de 25 millions et plus	46	14 440	66	5 240	72	24 060	74	2 450	94	5 180	88
Jolicoeur et Associés										Février 2006	

Les mesures obligatoires de déclaration par voie électronique

Relativement peu d'entreprises sont touchées par les mesures obligatoires de déclaration par voie électronique.



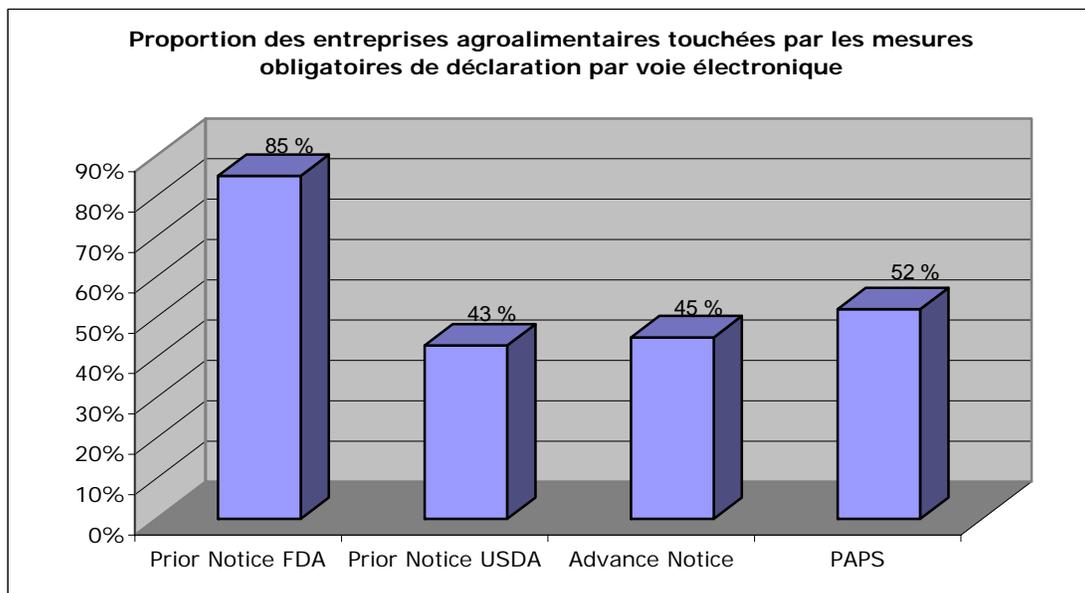
Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises touchées par ces obligations, le nombre d'entreprises qui effectuent ces déclarations à l'interne et, enfin, le nombre d'entreprises qui ont éprouvé des difficultés au moment de l'implantation.

Ainsi, 16 % des entreprises sont touchées par le Prior Notice FDA, 54 % d'entre elles effectuent ces déclarations à l'interne et 21 % ont eu des problèmes d'implantation, soit 120 entreprises.

MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE							
	n	Obligation de déclaration		Produit à l'interne		Difficultés à l'implantation	
		%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises
Prior Notice FDA	116	16	575	54	311	21	120
Prior Notice USDA	54	8	273	43	118	18	50
Advance Notice	218	26	899	S.O.	S.O.	49	438
PAPS	399	46	1595	S.O.	S.O.	60	963

Jolicoeur et Associés Février 2006

Au contraire, plusieurs entreprises agroalimentaires sont touchées par ces nouvelles mesures.



Ainsi, dans le secteur agroalimentaire, 85 % des entreprises sont touchées par le Prior Notice FDA, 62 % d'entre elles effectuent ces déclarations à l'interne et 24 % ont eu des problèmes d'implantation, soit 105 entreprises.

MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE							
	n	Obligation de déclaration		Produit à l'interne		Difficultés à l'implantation	
		%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises
Prior Notice FDA	79	85	435	62	270	24	105
Prior Notice USDA	40	43	220	50	110	18	39
Advance Notice	42	45	231	S.O.	S.O.	24	55
PAPS	48	52	264	S.O.	S.O.	19	50
Jolicoeur et Associés						Février 2006	

SECTION 1.0 : LE PROFIL DES ENTREPRISES EXPORTATRICES

Selon les estimations³, il y a approximativement 3 500 entreprises exportatrices au Québec, dont 15 % dans le secteur agroalimentaire.

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES EXPORTATRICES			
	n	%	Nombre estimé d'entreprises
Agroalimentaire	93	15	512
Textile / vêtement et fibres	62	7	235
Bois / papier / meubles bois (32) et autres (33)	156	17	591
Métaux	131	14	497
Machines / informatique / équip. pour véhicules	232	25	880
Autres secteurs (pétrole, transform. chim., minéraux et autres)	206	22	783
Total	880	100	3 498

SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)
Jolicoeur et Associés Février 2006

³ Les estimations sont établies à partir de 880 entreprises ayant répondu au sondage Web et dont les résultats ont été projetés sur 3 498 entreprises admissibles à l'étude, entreprises dont les coordonnées proviennent du MDEIE et du MAPAQ. Voir « Rapport technique n° 1 », section « Méthodologie ».

Selon les données administratives des fichiers⁴, 45 % des entreprises manufacturières exportatrices ont un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars et moins. Les petites entreprises sont légèrement plus concentrées dans les secteurs agroalimentaires et des machines-outils, de l'informatique et de l'équipement pour véhicules.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES EXPORTATRICES		
	n	%
Moins de 1 M\$	86	11
1 à 5 M\$	279	34
5 à 10 M\$	153	18
10 à 25 M\$	155	19
25 M\$ et plus	140	18
Nombre total de répondants	813	100
<i>CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE</i>		
Jolicoeur et Associés		Février 2006

Nous observons aussi une variation dans la taille des entreprises selon le nombre d'emplois : les entreprises des secteurs de la fabrication de machines-outils, de l'équipement informatique et de la transformation chimique sont plus petites. Plus généralement, 56 % des entreprises exportatrices ont moins de 50 employés.

TAILLE DES ENTREPRISES EXPORTATRICES		
	n	%
Moins de 20 employés	256	29
De 20 à 49 employés	238	27
De 50 à 99 employés	190	22
100 employés et plus	189	22
Nombre total de répondants	873	100
<i>TAILLE DE L'ENTREPRISE</i>		
Jolicoeur et Associés		Février 2006

⁴ Voir « Rapport technique n° 1 », section « Méthodologie ».

Aussi, la moitié des entreprises exportent pour moins d'un million de dollars et ont un volume d'exportation qui représente moins du quart de leur chiffre d'affaires.

PROPORTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES EXPORTATIONS AUX ÉTATS-UNIS		
Part du chiffre d'affaires	n	%
Moins de 10 %	186	26
De 10 à 25 %	155	23
De 26 à 50 %	178	24
Plus de 50 %	173	26
Nombre total de répondants	692	100

% DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES EXPORTATIONS AUX ÉTATS-UNIS (Q53)

Jolicoeur et Associés Février 2006

Cette configuration du secteur des entreprises exportatrices est la toile de fond où s'inscrit la problématique de la conformité douanière. Comme nous le constaterons, le C-TPAT n'est pas une composante stratégique pour beaucoup de petites et moyennes entreprises, et particulièrement pour les entreprises qui n'ont pas intégré un système de contrôle de la qualité ou de planification de la production (ISO, HACCP, PVA, KAISEN).

En effet, si 43 % des entreprises participantes ont déclaré avoir un système de contrôle de la qualité de type ISO et HACCP, cette proportion grimpe à 71 % parmi les entreprises de plus de 25 millions de dollars de chiffre d'affaires. Quant au taux de pénétration des systèmes de planification de la production (PVA, KAISEN), il est de 42 % et passe à 65 % chez les grandes entreprises.

TAUX DE PÉNÉTRATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ (ISO, HACCP) ET DE PLANIFICATION DE LA PRODUCTION (KAISEN, PVA) SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE		
	Contrôle de la qualité (%)	Planification de la production (%)
Moins de 1 M\$	14	8
1 à 5 M\$	30	32
5 à 10 M\$	43	46
10 à 25 M\$	59	55
25 M\$ et plus	71	65
Jolicoeur et Associés		Février 2006

La taille de l'entreprise et, dans une moindre mesure, la nature de l'activité sont des variables déterminantes du taux d'intégration des normes de production, qu'il s'agisse de contrôle de la qualité, de planification de la production ou des procédures de sécurité.

SECTION 2.0 : LA CERTIFICATION C-TPAT

Parmi les 879 participants à l'étude, 90 ont déclaré être accrédités C-TPAT, soit 10 % des répondants. Ces 90 entreprises représentent, selon les données pondérées⁵, 364 entreprises C-TPAT. La très grande majorité des entreprises exportatrices (86 %) n'ont pas déposé de demande de certification. Il y a donc peu d'entreprises qui sont accréditées ou qui le seront bientôt.

SITUATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR RAPPORT AU C-TPAT			
	n	%	Nombre estimé d'entreprises
Section A – Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et nous avons été acceptés par les autorités américaines.	90	10	364
Section B – Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et nous sommes en attente de la décision des autorités américaines.	25	3	98
Section C – Nous avons soumis notre dossier et nous avons été refusés par les autorités américaines.	11	1	43
Section D – Nous n'avons pas encore soumis de dossier, mais nous avons l'intention de le faire.	397	46	1594
Section E – Nous n'avons pas soumis de dossier et nous n'avons pas l'intention de le faire.	356	40	1393
Nombre total de répondants	879	100	3492

Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :

Jolicoeur et Associés Février 2006

⁵ Les estimations sont établies à partir de 880 entreprises ayant répondu au sondage Web et dont les résultats ont été projetés sur 3 498 entreprises admissibles à l'étude.

La majorité des grandes entreprises sont accréditées ou ont l'intention de déposer une demande. Celles qui n'ont pas l'intention de le faire sont généralement des entreprises intégrées dans un réseau continental ou international de production avec des centres de décision situés aux États-Unis. Ces entreprises sont spécialisées dans les secteurs agroalimentaires, des produits du bois et des produits chimiques.

Les entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer une demande d'accréditation, soit 40 % des entreprises, sont généralement de petites entreprises avec moins de 20 employés, dont le volume des exportations est de moins d'un million de dollars et représente moins de 25 % de leur chiffre d'affaires.

Notons cependant que ± 20 % des grandes entreprises n'ont pas l'intention de déposer de demande de certification. Plusieurs de ces entreprises sont en fait des unités de production intégrées à un réseau continental de production, réseau qui semble avoir des règles spécifiques de fonctionnement.

SITUATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR RAPPORT AU C-TPAT SELON LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES							
(Nombre d'entreprises)	n = 879	Total	Moins de 1 M\$ (350)	1 à 5 M\$ (1 095)	5 à 10 M\$ (594)	10 à 25 M\$ (624)	25 M\$ et plus (565)
Est accréditée	90	10 %	5 %	2 %	5 %	14 %	33 %
Est en processus d'accréditation	36	4 %	1 %	2 %	5 %	6 %	7 %
A l'intention de déposer une demande	397	46 %	40 %	46 %	41 %	52 %	44 %
N'a pas l'intention de déposer une demande	356	40 %	53 %	50 %	48 %	27 %	17 %

Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :

Jolicoeur et Associés Février 2006

Enfin, 46 % des entreprises ont l'intention de déposer une demande d'accréditation, ce qui représente 1 600 entreprises des entreprises admissibles. Cette volonté d'être accrédité s'exprime plus souvent parmi les représentants du secteur agroalimentaire et des entreprises de taille moyenne. Signalons toutefois que près de la moitié des entreprises qui ont l'intention de déposer une demande d'accréditation sont de petite taille, c'est-à-dire qu'elles ont moins de 5 millions de dollars de chiffre d'affaires.

SITUATION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR RAPPORT AU C-TPAT SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ							
	Total	Agroalim.	Textile, vêtém. et fibres	Bois, papier, meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines, informatique, équip. pour véhicules	Produits chimiques et autres
n	879	93	62	156	131	232	206
Est accréditée	10 %	14 %	8 %	17 %	9 %	5 %	12 %
Est en processus d'accréditation	4 %	3 %	2 %	7 %	5 %	2 %	4 %
A l'intention de déposer une demande	46 %	56 %	47 %	42 %	40 %	44 %	47 %
N'a pas l'intention de déposer une demande	40 %	27 %	44 %	35 %	46 %	49 %	37 %
<i>Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :</i>							
Jolicoeur et Associés						Février 2006	

SECTION 3.0 : LES ENTREPRISES CERTIFIÉES C-TPAT

Les délais pour obtenir la certification

Selon les estimations, 364 entreprises sont accréditées C-TPAT. Le délai moyen d'attente entre le dépôt de la demande et l'accréditation est de près de six mois, mais ce délai est légèrement plus court dans le secteur agro-alimentaire.

DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE		
	Total (n = 80)	Secteur agroalimentaire (n = 12)
3 mois et moins	35 %	42 %
De 4 à 6 mois	38 %	33 %
7 mois et plus	26 %	25 %
Délai moyen d'attente	5,9 mois	4,8 mois

Q2. Entre le dépôt de la demande et votre accréditation, quel a été le délai (nombre de mois d'attente)?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Les entreprises semblent généralement tolérantes en ce qui concerne ces délais. Cependant, 14 % des répondants considèrent que ces délais sont peu ou pas du tout acceptables.

SATISFACTION À L'ÉGARD DU DÉLAI DE TRAITEMENT		
	Total (n = 90)	Secteur agroalimentaire (n = 13)
Tout à fait acceptable	35 %	46 %
Assez acceptable	50 %	38 %
Peu acceptable	12 %	15 %
Pas du tout acceptable	2 %	0 %

Q3. Diriez-vous que ce délai est tout à fait acceptable, assez, peu ou pas du tout acceptable?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Les modifications demandées par les autorités américaines

À la suite du dépôt de la demande, près du tiers (32 %) des entreprises accréditées ont dû apporter des correctifs à leur plan de sécurité. Ces modifications ont été relativement peu significatives dans la majorité des dossiers, mais 10 % des entreprises accréditées ont dû apporter des correctifs assez substantiels. Enfin, 15 % des entreprises accréditées l'ont été après un premier refus et le dépôt d'une seconde demande.

MODIFICATIONS DEMANDÉES PAR LES AUTORITÉS AMÉRICAINES				
	DEMANDE ACCEPTÉE Tous secteurs		DEMANDE ACCEPTÉE Secteur agroalimentaire	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Demande de corrections	(n = 90)		(n = 13)	
Oui	115	32	17	23
Non	248	68	55	77
Total	363	100	72	100
Modifications	(n = 29)		(n = 3)	
Très importantes	0	0	0	0
Assez	32	28	6	33
Peu	60	52	11	67
Pas du tout importantes	23	20	0	0
Total	115	100	17	100
Nombre de demandes	(n = 90)		(n = 13)	
Première demande	309	85	66	92
Deuxième demande	55	15	6	8
Total	364	100	72	100
Jolicoeur et Associés			Février 2006	

Notons qu'en général les entreprises accréditées du secteur agro-alimentaire ont connu moins de difficultés et que 92 % d'entre elles ont été acceptées à leur première demande.

Les relations avec les autorités américaines

Les relations avec les autorités américaines ont été en général satisfaisantes et très peu d'entreprises ont rencontré des obstacles importants pour obtenir leur accréditation. Dans le secteur agro-alimentaire, aucune entreprise n'a éprouvé de véritables difficultés à obtenir une accréditation.

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES				
	DEMANDE ACCEPTÉE Tous secteurs		DEMANDE ACCEPTÉE Secteur agroalimentaire	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Relations	(n = 90)		(n = 13)	
Très satisfaisantes	75	21	11	15
Assez	237	65	55	77
Peu	47	13	6	8
Pas du tout satisfaisantes	4	1	0	0
Total	363	100	72	100
Obstacles rencontrés	(n = 90)		(n = 13)	
Oui	15	4	0	0
Non	348	96	72	100
Total	363	100	72	100
Jolicoeur et Associés		Février 2006		

Les problèmes signalés par les répondants touchent les difficultés de communication, particulièrement la capacité de connaître le répondant américain de ce programme.

Le coût d'implantation et de maintien du programme⁶

Le coût moyen d'implantation et de maintien du programme est de 36 120 \$. Près de 50 % de cette somme est investie en immobilisation (modifications aux bâtiments, espaces extérieurs, matériel de sécurité et matériel informatique). Le second poste budgétaire est la phase diagnostic (évaluation des besoins, des coûts-bénéfices, production de la demande). Elle représente en moyenne 26 % du coût, soit ± 10 000 \$. Suivent les dépenses d'audit de sécurité, de collecte et de mise en place des procédures, opérations qui représentent 10 % des coûts, soit ± 3 500 \$.

Au total, les entreprises accréditées ont engagé plus de 13 millions dans le processus d'accréditation et la majorité de ces opérations ont été réalisées à l'interne. Cette estimation est établie sur la base des 90 répondants représentant 364 entreprises certifiées.

COÛTS MENTIONNÉS PAR LES ENTREPRISES ACCRÉDITÉES (n = 90)			
Activités	Coûts moyen (\$)	Répartition des coûts (%)	Sommes des coûts (accrédités) (\$)
Diagnostic	9 540	26	3 469 410
Audit	3 590	10	1 303 839
Immobilisation	16 850	47	6 126 030
Formation	2 560	7	941 999
Maintenance	3 580	10	1 300 795
Total	36 120	100	13 142 073

Jolicoeur et Associés Février 2006

⁶ Les données de cette section présentent les coûts d'implantation du programme C-TPAT. Ces coûts sont établis par le répondant et les tableaux présentent les coûts moyens. Ces moyennes cachent évidemment des écarts considérables. Le lecteur trouvera à l'annexe B les calculs des moyennes, médianes, écarts-types ainsi que les minimums et maximums.

Le tableau suivant présente la distribution des coûts moyens de chacune des étapes d'accréditation et la proportion de ces coûts engagée à l'interne⁷.

Il appert que, pour chacun des volets d'accréditation, la plus grande partie des dépenses est engagée à l'interne, avec les ressources humaines et techniques disponibles dans l'entreprise. En effet, les dépenses internes représentent de 60 % à 85 % des dépenses totales du processus d'accréditation. Considérant la marge d'erreur statistique évaluée à $\pm 10 \%$, nous pouvons affirmer que plus de 50 % des dépenses moyennes sont engagées à l'interne. Évidemment, ces moyennes cachent des écarts considérables, puisque $\pm 30 \%$ des entreprises déclarent que les coûts d'implantation de l'un ou de l'autre des volets sont nuls. À l'autre extrémité de l'échelle, le coût du diagnostic peut atteindre 100 000 \$ et la valeur maximale observée est un engagement de 600 000 \$ en immobilisation.

Le tableau compare aussi les coûts pour le secteur agroalimentaire et pour les grandes entreprises. Notons que les données sur le secteur agroalimentaire sont présentées à titre indicatif seulement, considérant le nombre d'observations (13) et la marge d'erreur statistique ($\pm 25 \%$).

Cela dit, il appert que le coût moyen pour le diagnostic, la formation et la maintenance est plus élevé dans le secteur agroalimentaire que dans les autres secteurs. La différence la plus significative entre l'agroalimentaire et les autres secteurs est le coût nettement plus élevé en diagnostic pour l'agroalimentaire (18 450 \$) et le coût nettement plus élevé en immobilisation pour les autres secteurs. Dans le secteur du bois-papier-meubles, le maximum engagé en immobilisation est de 600 000 \$ et la valeur médiane est de 5 000 \$ (26 répondants).

Enfin, parmi les entreprises certifiées de 25 millions de dollars et plus, qui représentent 186 entreprises ou 46 répondants, les postes budgétaires les plus importants sont les dépenses en immobilisation avec 24 000 \$ en moyenne et le diagnostic avec 14 400 \$, avec des valeurs maximales de 600 000 \$ et de 200 000 \$ respectivement.

⁷ La répartition des coûts entre les ressources internes et les ressources externes a été déterminée par le répondant lui-même.

COÛTS MENTIONNÉS PAR LES ENTREPRISES ACCRÉDITÉES											
	Nombre de répondants	Diagnostic		Audit et élaboration du manuel		Immobilisation		Formation et perfectionnement		Maintenance	
		Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)
Total	90	9 540	61	3 590	74	16 850	71	2 560	87	3 580	88
Secteur agroalimentaire	13	18 450	68	3 480	89	7 460	86	3 650	84	7 500	95
Autres secteurs	77	7 360	59	3 610	70	19 160	67	2 330	88	2 600	85
Chiffre d'affaires de 25 millions et plus	46	14 440	66	5 240	72	24 060	74	2 450	94	5 180	88
Jolicoeur et Associés										Février 2006	

Les avantages de la certification

Le principal avantage d'être C-TPAT est le maintien de la circulation fluide des marchandises à la frontière. Le second avantage d'être certifié est l'image corporative que la certification rehausse.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES D'ÊTRE CERTIFIÉ C-TPAT (n = 90, plusieurs réponses possibles)		
	%	Nombre de réponses
Efficacité du mouvement des marchandises aux douanes (diminution des coûts)	61	55
Amélioration de l'image d'une entreprise (augmentation des parts de marché)	34	31
Peu d'avantages	12	11
Ne sait pas	8	7

Q8. Quels sont les principaux avantages d'être certifié C-TPAT?

Jolicoeur et Associés Février 2006

En effet, plusieurs répondants et participants aux différentes phases de l'étude comparaient le C-TPAT à un processus ISO ou HACCP. Il semble que la probabilité d'être C-TPAT est liée à la capacité de l'entreprise à intégrer de nouvelles normes de contrôle. Cette capacité d'intégration des nouvelles normes est elle-même déterminée par l'attitude la direction de l'entreprise à l'égard de la croissance de son marché.

SECTION 4.0 : LES ENTREPRISES AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE CERTIFICATION

Selon les estimations, 98 entreprises (soit 25 répondants) sont en attente d'une réponse et 43 (11 répondants) ont déposé une demande qui a été refusée, la majorité voulant refaire une demande. Les données présentées dans cette section concernent les entreprises en attente d'une certification (25 répondants). Considérant le nombre d'observations, les statistiques doivent être analysées avec précaution. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'analyse par secteur n'a pas été retenue.

Les délais pour obtenir la certification

Les délais d'attente sont semblables aux délais que doivent supporter les entreprises certifiées, c'est-à-dire de 5,8 mois.

DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE	
3 mois et moins	33 %
De 4 à 6 mois	29 %
7 mois et plus	37 %
Délai moyen d'attente	5,8 mois
<i>Q11. Depuis combien de temps avez-vous soumis votre demande d'accréditation (nombre de mois)?</i>	
Jolicoeur et Associés	Février 2006

Les modifications demandées par les autorités américaines

La proportion des entreprises ayant fait l'objet d'une demande de corrections est de 36 %, soit un taux semblable à celui que l'on observe parmi les entreprises certifiées. En fait, la différence qui semble significative est la proportion d'entreprises qui considèrent que les modifications demandées sont importantes, soit 47 % des entreprises en attente de réponse, alors que cette proportion est de 33 % parmi les entreprises certifiées.

MODIFICATIONS DEMANDÉES AUX ENTREPRISES AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE		
	DEMANDE DÉPOSÉE Tous secteurs	
	Nombre d'entreprises	%
Demande de corrections	(n = 25)	
Oui	36	36
Non	62	64
Total	98	100
Modifications	(n = 9)	
Très importantes	6	15
Assez	11	32
Peu	11	32
Pas du tout importantes	8	21
Total	36	100
Nombre de demandes	(n = 25)	
Première demande	87	88
Deuxième demande	11	12
Total	98	100
Jolicoeur et Associés		Février 2006

Les relations avec les autorités américaines

Le niveau de satisfaction des entreprises en attente est nettement plus bas que celui qui est observé dans les entreprises certifiées. De 14 % d'entreprises insatisfaites, nous passons à 44 %; de 4 % d'entreprises certifiées ayant connu des problèmes, nous passons à 19 % pour les entreprises en attente.

LES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES		
	DEMANDE DÉPOSÉE Tous secteurs	
	Nombre d'entreprises	%
Relations	(n = 25)	
Très satisfaisantes	9	9
Assez	45	46
Peu	40	40
Pas du tout satisfaisantes	4	4
Total	98	100
Obstacles rencontrés	(n = 25)	
Oui	19	19
Non	79	81
Total	98	100

Les obstacles rencontrés

Le problème principal auquel doivent faire face les entreprises est encore ici de trouver un représentant, un agent d'information et de cerner précisément les attentes des autorités américaines. Le programme est complexe et exige souvent des compétences que l'entreprise ne possède pas.

Les avantages de la certification

Les entreprises en attente de la certification vont mettre l'accent sur l'avantage de la circulation fluide des marchandises.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES D'ÊTRE CERTIFIÉ C-TPAT (n = 25, plusieurs réponses possibles)		
	%	Nombre de réponses
Efficacité du mouvement des marchandises aux douanes (diminution des coûts)	72	18
Amélioration de l'image d'une entreprise (augmentation des parts de marché)	32	8
Peu d'avantages	4	1
Ne sait pas	12	3

Q16. Quels seront les principaux avantages d'être certifié C-TPAT?

Jolicoeur et Associés Février 2006

SECTION 5.0 : LES ENTREPRISES N'AYANT PAS DÉPOSÉ DE DEMANDE DE CERTIFICATION

Profil des entreprises qui n'ont pas déposé de demande d'accréditation C-TPAT

Rappelons que 86 % des entreprises ayant répondu au sondage n'ont jusqu'à maintenant entrepris aucune démarche d'accréditation au C-TPAT. De ces entreprises, 46 % ont cependant déclaré être intéressées par l'accréditation C-TPAT, les 40 % restantes ayant déclaré ne pas vouloir demander cette accréditation.

L'intérêt pour l'accréditation C-TPAT est par ailleurs plus élevé chez les entreprises de plus grande taille, que ce soit sur le plan du chiffre d'affaires ou du nombre d'employés, de même que chez les entreprises dont la valeur des exportations aux États-Unis est la plus grande, que ce soit en matière de pourcentage du chiffre d'affaires ou de valeur absolue des exportations.

PROFIL DES ENTREPRISES QUI N'ONT PAS DÉPOSÉ DE DEMANDE D'ACCREDITATION AU C-TPAT		
	INTÉRÊT (n = 397) (%)	NON-INTÉRÊT (n = 356) (%)
Chiffre d'affaires de l'entreprise		
10 M\$ et moins	45	73
Plus de 10 M\$	35	19
Nombre d'employés		
Moins de 50 employés	57	68
Plus de 50 employés	43	32
Valeur des exportations aux États-Unis		
Moins de 1 M\$	47	69
1 M\$ et plus	53	31
Pourcentage du chiffre d'affaires généré par les exportations aux États-Unis		
25 % et moins	47	61
Plus de 25 %	53	39
Jolicoeur et Associés Février 2006		

Les résultats pour cette section diffèrent peu entre le secteur agroalimentaire et l'ensemble des répondants, les particularités du secteur agroalimentaire n'ont été mentionnées que lorsqu'elles se sont révélées statistiquement significatives.

Perceptions à l'égard du C-TPAT des entreprises qui n'ont pas déposé de demande d'accréditation

Parmi l'ensemble des entreprises n'ayant pas déposé de demande d'accréditation au C-TPAT, 37 % ont déclaré bien connaître les exigences et les procédures liées à l'obtention de cette accréditation. La proportion s'élève à 42 % chez les entreprises qui ont l'intention de demander l'accréditation C-TPAT.

CONNAISSANCE DES EXIGENCES ET DES PROCÉDURES DE L'ACCREDITATION C-TPAT			
	INTÉRÊT (n = 397)	NON-INTÉRÊT (n = 356)	Total (n = 753)
Très bien	6	7	6
Plutôt bien	36	26	31
Plutôt mal	44	34	40
Très mal	14	33	23

O26_35. Le C-TPAT est un programme volontaire de mise en œuvre de mesures et procédures garantissant que les chaînes d'approvisionnement ont un niveau élevé de sécurité douanière. Diriez-vous que vous-même et la direction de votre entreprise connaissez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal l'ensemble des exigences et procédures pour obtenir votre certification C-TPAT?

Jolicoeur et Associés Février 2006

La connaissance des exigences et des procédures liées à l'obtention de l'accréditation C-TPAT est ainsi plus élevée que la connaissance du programme de partenariat en protection (PEP), que seulement 9 % des entreprises n'ayant pas entrepris de démarches à l'égard du C-TPAT ont déclaré connaître.

CONNAISSANCE DU PROGRAMME PARTENARIAT EN PROTECTION (PEP)			
	INTÉRÊT (n = 397) (%)	NON-INTÉRÊT (n = 356) (%)	Total (n = 753) (%)
Très bien	2	1	2
Assez bien	9	6	7
Peu	35	27	31
Pas du tout	54	67	60

Q27_36. Et le programme canadien PEP (Partenariat en protection), le connaissez-vous très bien, assez bien, peu ou pas du tout?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Un peu plus du tiers (36 %) des entreprises qui n'ont pas déposé de demande d'accréditation considèrent que l'adhésion au C-TPAT est importante pour l'entreprise. Soulignons toutefois que les entreprises qui accordent de l'importance au C-TPAT sont presque exclusivement les entreprises qui envisagent de déposer une demande, 92 % des entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer une demande considérant l'accréditation C-TPAT comme peu ou pas du tout importante.

IMPORTANCE ACCORDÉE À L'ACCRÉDITATION C-TPAT AU SEIN DE L'ENTREPRISE			
	INTÉRÊT (n = 397)	NON-INTÉRÊT (n = 356)	Total (n = 753)
Très importante	15	1	9
Assez importante	46	6	27
Peu importante	36	53	44
Pas du tout importante	3	39	20

Q28_37. Actuellement, la direction de votre entreprise considère-t-elle que la certification C-TPAT est une priorité très importante, assez, peu ou pas du tout importante pour l'entreprise?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Plus des trois quarts des entreprises qui n'ont pas encore déposé de demande d'accréditation au C-TPAT (79 %) considèrent que cette accréditation est difficile à obtenir. Les entreprises qui ont l'intention de déposer une demande tendent par ailleurs à y percevoir un peu moins de difficultés que les entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer une demande d'accréditation au C-TPAT.

PERCEPTION À L'ÉGARD DE LA FACILITÉ À OBTENIR UNE ACCRÉDITATION C-TPAT			
	INTÉRÊT (n = 397) (%)	NON-INTÉRÊT (n = 356) (%)	Total (n = 753) (%)
Très facile	1	1	1
Plutôt facile	24	16	21
Plutôt difficile	66	64	65
Très difficile	9	19	14

Q29_38. Croyez-vous que la certification C-TPAT est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile à obtenir?

Jolicoeur et Associés Février 2006

À noter que les entreprises dont les exportations vers les États-Unis sont les plus importantes ont tendance à mieux connaître les programmes C-TPAT et PEP, quel que soit leur intérêt à l'égard de l'accréditation C-TPAT.

Chez les entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer une demande d'accréditation au C-TPAT, soulignons par ailleurs que ce sont les entreprises du secteur agroalimentaire qui semblent moins bien connaître le programme PEP.

La participation des entreprises qui n'ont pas déposé de demande d'accréditation à des activités de formation ou de sensibilisation à l'égard du C-TPAT

Un peu plus de la moitié (56 %) des entreprises ayant l'intention de déposer une demande d'accréditation au C-TPAT ont participé à au moins une session de formation ou de sensibilisation à l'égard du C-TPAT, proportion chutant à 34 % chez les entreprises qui ont déclaré ne pas avoir l'intention de déposer une demande d'accréditation C-TPAT.

À noter que ce sont les entreprises du secteur agroalimentaire qui ont le plus assisté à l'une ou l'autre de ces sessions de formation (60 %), les entreprises ayant le moins assisté à ces formations étant celles du secteur de la transformation des métaux (34 %).

Quelles que soient les intentions des entreprises à l'égard de l'accréditation C-TPAT, ce sont les courtiers en douane (23 %) et les consultants spécialisés en sécurité et en conformité douanière (19 %), suivis des représentants des services frontaliers américains (11 %) qui ont été les organismes les plus consultés pour obtenir ces sessions de formation ou de sensibilisation. À noter que l'assistance des entreprises du secteur agroalimentaire aux séances offertes par les représentants des services frontaliers américains est beaucoup plus forte (31 %) que celle des entreprises des autres secteurs (7 %).

Il est à souligner que les entreprises ayant mentionné avoir l'intention de déposer une demande d'accréditation C-TPAT ont proportionnellement plus consulté les courtiers en douane, les consultants spécialisés en sécurité et en conformité douanière, les représentants des services frontaliers américains et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec que les entreprises n'ayant pas l'intention de déposer une demande d'accréditation.

INCIDENCE DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'ENTREPRISE À DES SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION SUR LA QUESTION DU C-TPAT (% DE MENTIONS « OUI »)			
	INTÉRÊT (n = 397) (%)	NON-INTÉRÊT (n = 356) (%)	Total (n = 753) (%)
Ont participé à l'une ou l'autre des sessions de formation ou sensibilisation	56	34	46
A) Courtier en douane	28	18	23
B) Industrie Canada	2	2	2
C) Commissaires à l'exportation de votre région	6	5	6
D) Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec	11	5	8
E) Représentants des services frontaliers américains (U.S. Customs and Border Protection [incluant les organismes FDA et USDA])	13	8	11
F) Représentants des services frontaliers canadiens	4	3	4
G) Consultant spécialisé en sécurité et en conformité douanière	24	12	19
H) Association sectorielle, chambre de commerce, etc.	12	9	11
<i>Q31_40. Des membres de l'entreprise ont-ils suivi une session de formation ou de sensibilisation sur la question du C-TPAT par l'un ou l'autre des organismes suivants?</i>			
Jolicoeur et Associés			Février 2006

Les courtiers en douane les plus fréquemment consultés sont :

- UPS/UCS (42 mentions)
- A.N. Deringer (25 mentions)
- Livingston International (25 mentions)
- Affiliated Customs Broker (12 mentions)
- FedEx (Trade Network) (6 mentions)
- Dolbec International (5 mentions)

Les consultants spécialisés en sécurité et en conformité douanière les plus fréquemment mentionnés sont :

- COMPUFINDER (27 mentions)
- Formation Douanes / Louise Chevanelle (18 mentions)
- Groupe Conseil C-TPAT (9 mentions)

Finalement, les autres organismes les plus fréquemment mentionnés comme ayant fourni à l'entreprise une séance de formation ou sensibilisation au C-TPAT sont :

- les chambres de commerce locales (12 mentions)
- Laval Technopole (7 mentions)
- Groupe Export agroalimentaire du Québec (4 mentions)
- L'Association des fabricants de meubles du Québec (4 mentions)

La réalisation de travaux préparatoires liés à la certification C-TPAT chez les entreprises qui n'ont pas déposé de demande d'accréditation

Près du tiers (31 %) des entreprises qui ont l'intention de déposer une demande d'accréditation C-TPAT ont entrepris l'un ou l'autre des quatre travaux préparatoires mentionnés dans le questionnaire. La proportion tombe à 10 % chez les entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer une demande d'accréditation C-TPAT.

Ainsi, les entreprises qui n'ont pas l'intention de déposer de demande ont avant tout évalué les coûts d'implantation du programme (7 %) et estimé le rapport coûts-bénéfices de celui-ci (9 %). Quant aux entreprises plus intéressées par l'idée d'aller chercher une accréditation C-TPAT, elles ont aussi constitué un comité de travail pour l'évaluation du C-TPAT (21 % par rapport à 2 % chez les entreprises non intéressées) et engagé des consultants pour évaluer l'état de leur situation (17 % par rapport à 2 % chez les non-intéressées).

INCIDENCE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES LIÉS À LA CERTIFICATION C-TPAT (% DE MENTIONS « OUI »)			
	INTÉRÊT (n = 397) (%)	NON-INTÉRÊT (n = 356) (%)	Total (n = 753) (%)
Ont réalisé l'un ou l'autre des travaux préparatoires à la certification C-TPAT	31	10	21
A) Constituer un comité de travail pour l'évaluation du C-TPAT	21	2	12
B) Engager des consultants pour évaluer l'état de la situation	17	2	10
C) Évaluer les coûts d'implantation du programme	18	7	13
D) Estimer le rapport coûts-bénéfices du programme	11	9	10
<i>La certification C-TPAT est un programme semblable à la certification ISO : diagnostic, évaluation des coûts-bénéfices, audit de sécurité, mise en place des procédures, production de la documentation, formation du personnel et mise à jour continue. Q32_41. Actuellement, l'entreprise a-t-elle réalisé les travaux préparatoires suivants?</i>			
Jolicoeur et Associés			Février 2006

SECTION 6.0 : LES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Le degré de connaissances des nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique varie selon le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et l'importance stratégique des exportations pour l'entreprise. Pour une multitude d'entreprises exportatrices, il n'est pas nécessaire de connaître les nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique. Pour plusieurs, en effet, le courtier s'occupe de tout.

Dans le secteur agroalimentaire, par contre, on constate l'importance que ces industries accordent au système électronique de déclaration.

CONNAISSANCE DES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Très bien	7	28
Assez bien	24	42
Peu	34	24
Pas du tout	34	6

Q43. Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, peu ou pas du tout les nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique?

Jolicoeur et Associés Février 2006

De même, parmi ceux qui connaissent ce système, le niveau de satisfaction est de 75 %. En agroalimentaire, 80 % des répondants se disent satisfaits. Ici encore, ce sont les plus petites entreprises qui sont plutôt insatisfaites.

PERCEPTION DE L'EFFICACITÉ DES PROCÉDURES ACTUELLES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Très satisfait	10	10
Assez satisfait	65	70
Peu satisfait	22	18
Pas du tout satisfait	3	1

Q44. Vous diriez-vous très satisfait, assez, peu ou pas du tout satisfait de l'efficacité des procédures actuelles de déclaration par voie électronique?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont liés aux contraintes techniques et aux compétences que ces systèmes exigent.

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises touchées par ces obligations, le nombre d'entreprises qui effectuent ces déclarations à l'interne et, enfin, le nombre d'entreprises qui ont éprouvé des difficultés au moment de l'implantation.

Ainsi, 16 % des entreprises sont touchées par le Prior Notice FDA, 54 % d'entre elles effectuent ces déclarations à l'interne et 21 % ont eu des problèmes d'implantation, soit 120 entreprises.

MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE							
	n	Obligation de déclaration		Produit à l'interne		Difficultés à l'implantation	
		%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises
Prior Notice FDA	116	16	575	54	311	21	120
Prior Notice USDA	54	8	273	43	118	18	50
Advance Notice	218	26	899	S.O.	S.O.	49	438
PAPS	399	46	1595	S.O.	S.O.	60	963
Jolicoeur et Associés		Février 2006					

Dans la très grande majorité des cas, le coût d'implantation est inférieur à 5 000 \$ et plus de la moitié des entreprises n'ont pas engagé de dépenses. C'est différent dans le secteur agroalimentaire, où 66 % des entreprises ont payé des frais.

DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Aucuns frais	56	33
5 000 \$ et moins	37	53
Plus de 5 000 \$	7	13

Q46. Quelle a été la nature des dépenses occasionnées par la réorganisation du travail et la valeur des montants associés à l'implantation de ces nouvelles mesures de déclaration par voie électronique dans l'entreprise?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Pour ces 254 entreprises qui ont connu des coûts d'implantation, 60 % des coûts ont été assumés à l'interne. Dans le cas du secteur agroalimentaire, cette proportion monte à 87 %.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ENGENDRÉES (INTERNE/EXTERNE) PAR LES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Moins de 50 % à l'interne	35	10
50 % et plus à l'interne	65	90
Proportion moyenne réalisée à l'interne	59	87

Q47A. Quelle est la répartition de ces coûts (en % de <Q46>\$) entre vos ressources internes et externes?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Le tableau suivant présente l'impact de ces nouvelles mesures sur les coûts des opérations courantes, c'est-à-dire sur les coûts du courtage, du transport et des assurances. C'est le secteur agroalimentaire qui semble connaître le plus d'augmentations des coûts, particulièrement en courtage.

En effet, 69 % des répondants du secteur agroalimentaire disent connaître une augmentation des coûts, alors que cette proportion est de 40 % pour l'ensemble des répondants.

IMPACT DES NOUVELLES PROCÉDURES DOUANIÈRES						
	Coût du courtage		Coût du transport		Coût des assurances responsabilité	
	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)
Beaucoup augmenté	6	17	9	13	5	8
Plutôt augmenté	34	52	34	40	15	15
Semblable	58	30	56	47	80	77
Plutôt diminué	2	1	1	0	0	0
Beaucoup diminué	0	0	0	0	0	0
Facteurs contribuant à l'augmentation des coûts	Gestion interne du programme (99 répondants) Frais de courtage (83 répondants)		Essence (116 répondants) Administration (59 répondants) Délais aux douanes (52 répondants) Frais des transporteurs (48 répondants) Sécurité accrue (10 répondants)		Augmentation du risque (21 répondants) Responsabilité des biens livrés au client (12 répondants) Administration (11 répondants) Primes plus élevées aux États-Unis (3 répondants)	

Selon les répondants, les facteurs qui ont contribué à l'augmentation du coût du courtage sont les coûts internes de gestion du programme et les frais de courtage.

Les facteurs expliquant l'augmentation du coût du transport sont, outre l'essence, l'administration du programme, les délais et les frais des transporteurs.

Enfin, bien que peu d'entreprises aient connu des augmentations des coûts d'assurance, certains répondants nous ont indiqué qu'il y a un coût à la gestion du risque et à la responsabilité des biens destinés au client.

SECTION 7.0 : LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

La nature de ses activités et le caractère périssable des denrées font de l'agroalimentaire un secteur sans doute sensible aux contraintes douanières. Cette section reprend et développe les éléments distinctifs présentés dans les sections précédentes afin de répondre aux besoins du MAPAQ.

Le profil des entreprises agroalimentaires exportatrices

Le secteur représente approximativement 500 entreprises exportatrices. Les données présentées sont basées sur les réponses de 93 participants au sondage.

Contrairement à ce que l'on observe dans les autres secteurs, l'exportateur agroalimentaire est soit une très petite entreprise, soit une très grande entreprise.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES EXPORTATRICES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE		
	Secteur agro- alimentaire (n = 85) (%)	Autres secteurs (n = 728) (%)
Moins de 1 M\$	16	10
1 à 5 M\$	26	35
5 à 10 M\$	11	20
10 à 25 M\$	24	18
25 M\$ et plus	24	16
Jolicoeur et Associés		Février 2006

Cette caractéristique structurelle se reflète dans le volume des exportations, 60 % des entreprises du secteur exportant pour moins d'un million de dollars annuellement.

La certification C-TPAT

Malgré la plus forte présence de petites entreprises, le taux de certification C-TPAT est plus élevé dans ce secteur (17 %) que dans les autres secteurs (14 %). Plus encore, l'intérêt à la certification y est aussi plus élevé. En fait, 27 % seulement des entreprises du secteur agroalimentaire ne manifestent pas d'intérêt pour la certification.

STATUT DE L'ENTREPRISE		
	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)	Autres secteurs (n = 786) (%)
Certifiée C-TPAT	17	14
Intéressée par la certification	56	44
Pas intéressée par la certification	27	42
Total	100	100

Jolicoeur et Associés Février 2006

Selon les données projetées⁸ sur la base de 93 répondants, 88 entreprises sont certifiées et 286 ont l'intention de s'inscrire dans cette démarche.

⁸ Voir « Rapport technique n° 1 », section « Méthodologie ».

L'agroalimentaire et les systèmes de contrôle de la production

Le taux de certification C-TPAT exprime la préoccupation du contrôle de la qualité du secteur agroalimentaire. Le taux de certification ISO et HACCP est de 63 % dans ce secteur, alors qu'il est de 40 % dans les autres secteurs.

CERTIFICATION ISO / HACCP		
	Secteur agroalimentaire (%)	Autres secteurs (%)
Taux de certification C-TPAT	17	14
Intérêt pour la certification	56	44
Taux de certification ISO/HACCP	63	40

Jolicoeur et Associés Février 2006

7.1 Les entreprises agroalimentaires certifiées C-TPAT

Les délais pour obtenir la certification

Selon les estimations⁹, 88 entreprises agroalimentaires (13 répondants) ont obtenu une certification. Le délai moyen d'attente est de 4,8 mois, comparativement à 5,9 mois pour les entreprises certifiées de tous les secteurs.

DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE		
	Total (n = 80) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 12) (%)
3 mois et moins	35	42
De 4 à 6 mois	38	33
7 mois et plus	26	25
Délai moyen d'attente	5,9 mois	4,8 mois
<i>Q2. Entre le dépôt de la demande et votre accréditation, quel a été le délai (nombre de mois d'attente)?</i>		
Jolicoeur et Associés		
Février 2006		

⁹ Considérant le nombre de répondants et les marges d'erreur ($\pm 25\%$), les données sur les entreprises agroalimentaires certifiées sont présentées à titre indicatif.

De plus, le taux de satisfaction est plus élevé dans le secteur agro-alimentaire.

SATISFACTION À L'ÉGARD DU DÉLAI DE TRAITEMENT		
	Total (n = 90) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 13) (%)
Tout à fait acceptable	35	46
Assez acceptable	50	38
Peu acceptable	12	15
Pas du tout acceptable	2	0

Q3. Diriez-vous que ce délai est tout à fait acceptable, assez, peu ou pas du tout acceptable?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Les modifications demandées par les autorités américaines

À la suite du dépôt de la demande, 23 % des entreprises agroalimentaires ont dû apporter des modifications au plan de sécurité. Ces modifications ont été plutôt substantielles pour le tiers des entreprises, mais 92 % des demandeurs ont vu leur demande acceptée dès le premier dépôt.

MODIFICATIONS DEMANDÉES PAR LES AUTORITÉS AMÉRICAINES				
	DEMANDE ACCEPTÉE Tous secteurs		DEMANDE ACCEPTÉE Secteur agroalimentaire	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Demande de corrections	(n = 90)		(n = 13)	
Oui	115	32	17	23
Non	248	68	55	77
Total	363	100	72	100
Modifications	(n = 29)		(n = 3)	
Très importantes	0	0	0	0
Assez	32	28	6	33
Peu	60	52	11	67
Pas du tout importantes	23	20	0	0
Total	115	100	17	100
Nombre de demandes	(n = 90)		(n = 13)	
Première demande	309	85	66	92
Deuxième demande	55	15	6	8
Total	364	100	72	100
Jolicoeur et Associés			Février 2006	

Les relations avec les autorités américaines

Les relations avec les autorités américaines ont été en général satisfaisantes et très peu d'entreprises ont dû faire face à des difficultés importantes pour obtenir leur accréditation. Dans le secteur agroalimentaire, aucune entreprise n'a éprouvé de véritables difficultés pour être accréditée.

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES				
	DEMANDE ACCEPTÉE Tous secteurs		DEMANDE ACCEPTÉE Secteur agroalimentaire	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Relations	(n = 90)		(n = 13)	
Très satisfaisantes	75	21	11	15
Assez	237	65	55	77
Peu	47	13	6	8
Pas du tout satisfaisantes	4	1	0	0
Total	363	100	72	100
Obstacles rencontrés	(n = 90)		(n = 13)	
Oui	15	4	0	0
Non	348	96	72	100
Total	363	100	72	100
Jolicoeur et Associés			Février 2006	

Les problèmes signalés par les répondants touchent les difficultés de communication, particulièrement lorsqu'il s'agit de savoir qui est le répondant américain de ce programme.

Le coût d'implantation et de maintien du programme

Le coût moyen d'implantation et de maintien du programme est de 40 540 \$. Près de 50 % de cette somme est investie en diagnostic. Les seconds postes budgétaires d'importance sont la maintenance et l'immobilisation, avec un coût moyen pour chacun de 7 500 \$. Ils représentent chacun près de 20 % du coût.

COÛTS D'IMPLANTATION POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES (n = 13)		
Activités	Coûts moyens (\$)	Répartition des coûts (%)
Diagnostic	18 450	46
Audit	3 480	9
Immobilisation	7 460	18
Formation	3 650	9
Maintenance	7 500	18
Total	40 540	100

Jolicoeur et Associés Février 2006

Évidemment, ces moyennes masquent ici aussi des écarts importants. L'analyse du poste de dépenses le plus important, le diagnostic, révèle que, si deux répondants n'ont rien dépensé dans ce poste, six autres ont engagé plus de 5 000 \$ et au moins un répondant a engagé plus de 100 000 \$.

Le tableau suivant présente la distribution des coûts moyens de chacune des étapes d'accréditation et la proportion de ces coûts qui est engagée à l'interne.

Premièrement, on constate que l'entreprise agroalimentaire engage à l'interne la plus grande partie des dépenses. Du côté du diagnostic, dont le coût moyen est de $\pm 18\,450$ \$, 68 % des dépenses sont engagées à l'interne.

Rappelons que ces moyennes sont basées sur un échantillon de 13 répondants qui génèrent une marge d'erreur de 25 %. Comme nous l'avons cependant indiqué, les données semblent fiables : deux répondants n'ont rien dépensé en diagnostic, alors que six répondants ont engagé plus de 5 000 \$, dont l'un semble avoir dépensé 100 000 \$. Ces écarts s'observent par ailleurs dans tous les secteurs, où certaines grandes entreprises ont engagé 200 000 \$ et plus, particulièrement en immobilisation.

Ce qui semble particulier en agroalimentaire, et avec toutes les réserves que la statistique exige, c'est l'ampleur des coûts au moment du démarrage même du processus de certification, c'est-à-dire à l'étape du diagnostic.

COÛTS MENTIONNÉS PAR LES ENTREPRISES ACCRÉDITÉES											
	Nombre de répondants	Diagnostic		Audit et élaboration du manuel		Immobilisation		Formation et perfectionnement		Maintenance	
		Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)	Coûts moyens (\$)	Proportion à l'interne (%)
Total	90	9 540	61	3 590	74	16 850	71	2 560	87	3 580	88
Secteur agroalimentaire	13	18 450	68	3 480	89	7 460	86	3 650	84	7 500	95
Autres secteurs	77	7 360	59	3 610	70	19 160	67	2 330	88	2 600	85
Jolicoeur et Associés										Février 2006	

Les avantages de la certification

Le principal avantage de la certification C-TPAT est le maintien de la circulation fluide des marchandises à la frontière. Le second avantage d'être certifié est l'image d'entreprise que la certification rehausse.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES D'ÊTRE CERTIFIÉ C-TPAT (n = 90, plusieurs réponses possibles)		
	%	Nombre de réponses
Efficacité du mouvement des marchandises aux douanes (diminution des coûts)	61	55
Amélioration de l'image d'une entreprise (augmentation des parts de marché)	34	31
Peu d'avantages	12	11
Ne sait pas	8	7

Q8. Quels sont les principaux avantages d'être certifié C-TPAT?

Jolicoeur et Associés Février 2006

En effet, plusieurs répondants et participants aux différentes phases de l'étude comparaient le C-TPAT à un processus ISO ou HACCP. Il semble que la probabilité d'être C-TPAT est liée à la capacité de l'entreprise à intégrer de nouvelles normes de contrôle. Cette capacité d'intégration des nouvelles normes est elle-même déterminée par l'attitude de la direction de l'entreprise à l'égard de la croissance de son marché.

7.2 Les entreprises agroalimentaires ayant l'intention de déposer une demande

Plus de la moitié des entreprises agroalimentaires ont l'intention de déposer une demande d'accréditation. Ce pourcentage représente 286 entreprises.

Parmi l'ensemble de ces entreprises, 66 % ont déclaré mal connaître les exigences et les procédures liées à l'obtention de cette accréditation.

CONNAISSANCE DES EXIGENCES ET DES PROCÉDURES DE L'ACCREDITATION C-TPAT		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 52) (%)
Très bien	6	4
Plutôt bien	36	31
Plutôt mal	44	58
Très mal	14	8

O26_35. Le C-TPAT est un programme volontaire de mise en œuvre de mesures et procédures garantissant que les chaînes d'approvisionnement ont un niveau élevé de sécurité douanière. Diriez-vous que vous-même et la direction de votre entreprise connaissez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal l'ensemble des exigences et procédures pour obtenir votre certification C-TPAT?

Jolicoeur et Associés Février 2006

La connaissance des exigences et des procédures liées à l'obtention de l'accréditation C-TPAT est ainsi plus élevée que la connaissance du programme de partenariat en protection (PEP). En effet, seulement 8 % des entreprises agroalimentaires ayant l'intention d'entreprendre des démarches à l'égard du C-TPAT ont déclaré connaître le PEP.

CONNAISSANCE DU PROGRAMME PARTENARIAT EN PROTECTION (PEP)		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 52) (%)
Très bien	2	0
Assez bien	9	8
Peu	35	21
Pas du tout	54	71

Q27_36. Et le programme canadien PEP (Partenariat en protection), le connaissez-vous très bien, assez bien, peu ou pas du tout?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Plus de la moitié (53%) des entreprises agroalimentaires qui déposeront une demande déclarent que l'entreprise considère le dossier comme prioritaire.

IMPORTANCE ACCORDÉE À L'ACCREDITATION C-TPAT AU SEIN DE L'ENTREPRISE		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 52) (%)
Très importante	15	15
Assez importante	46	38
Peu importante	36	40
Pas du tout importante	3	6

Q28_37. Actuellement, la direction de votre entreprise considère-t-elle que la certification C-TPAT est une priorité très importante, assez, peu ou pas du tout importante pour l'entreprise?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Plus de 80 % des entreprises agroalimentaires qui n'ont pas encore déposé de demande d'accréditation au C-TPAT estiment que cette accréditation est difficile à obtenir.

PERCEPTION À L'ÉGARD DE LA FACILITÉ À OBTENIR UNE ACCRÉDITATION C-TPAT		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 52) (%)
Très facile	1	0
Plutôt facile	24	21
Plutôt difficile	66	71
Très difficile	9	8

Q29_38. Croyez-vous que la certification C-TPAT est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile à obtenir?

Jolicoeur et Associés Février 2006

La participation des entreprises agroalimentaires à des activités de formation ou de sensibilisation à l'égard du C-TPAT

Ce sont les entreprises du secteur agroalimentaire qui ont le plus assisté aux sessions de formation offertes par l'un ou l'autre des intervenants. De plus, le secteur agroalimentaire se démarque des autres secteurs par une forte présence aux sessions de formation offertes par les représentants des services frontaliers américains.

INCIDENCE DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'ENTREPRISE À DES SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION SUR LA QUESTION DU C- TPAT (% DE MENTIONS « OUI »)		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 52) (%)
A) Courtier en douane	28	25
B) Industrie Canada	2	0
C) Commissaires à l'exportation de votre région	6	8
D) Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec	11	13
E) Représentants des services frontaliers américains (U.S. Customs and Border Protection [incluant les organismes FDA et USDA])	13	29
F) Représentants des services frontaliers canadiens	4	2
G) Consultant spécialisé en sécurité et en conformité douanière	24	19
H) Association sectorielle, chambre de commerce, etc.	12	13
<i>Q31_40. Des membres de l'entreprise ont-ils suivi une session de formation ou de sensibilisation sur la question du C-TPAT par l'un ou l'autre des organismes suivants?</i>		
Jolicoeur et Associés		Février 2006

La réalisation de travaux préparatoires liés à la certification C-TPAT

Approximativement 20 % des entreprises agroalimentaires ont enclenché le processus d'accréditation, que ce soit en constituant un comité de travail ou en engageant des consultants. Il y a cependant peu d'entreprises agroalimentaires, parmi celles qui ont l'intention de déposer une demande C-TPAT, qui ont estimé le rapport coûts-bénéfices.

INCIDENCE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES LIÉS À LA CERTIFICATION C-TPAT (% DE MENTIONS « OUI »)		
	Tous les secteurs (n = 397) (%)	Secteur agro- alimentaire (n = 52) (%)
A) Constituer un comité de travail pour l'évaluation du C-TPAT	21	19
B) Engager des consultants pour évaluer l'état de la situation	17	19
C) Évaluer les coûts d'implantation du programme	18	13
D) Estimer le rapport coûts-bénéfices du programme	11	12
<i>La certification C-TPAT est un programme semblable à la certification ISO : diagnostic, évaluation des coûts-bénéfices, audit de sécurité, mise en place des procédures, production de la documentation, formation du personnel et mise à jour continue. Q32_41. Actuellement, l'entreprise a-t-elle réalisé les travaux préparatoires suivants?</i>		
Jolicoeur et Associés		Février 2006

7.3 Les mesures obligatoires de déclaration par voie électronique

Le degré de connaissances des nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique varie selon le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et l'importance stratégique des exportations pour l'entreprise.

Dans le secteur agroalimentaire, on constate l'importance que ces industries accordent au système électronique de déclaration, puisque 70 % disent connaître ces nouvelles mesures comparativement à 31 % pour tous les secteurs.

CONNAISSANCE DES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Très bien	7	28
Assez bien	24	42
Peu	34	24
Pas du tout	34	6

Q43. Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, peu ou pas du tout les nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique?

Jolicoeur et Associés Février 2006

De même, parmi ceux qui connaissent ce système, le niveau de satisfaction est de 80 %.

PERCEPTION DE L'EFFICACITÉ DES PROCÉDURES ACTUELLES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Très satisfait	10	10
Assez satisfait	65	70
Peu satisfait	22	18
Pas du tout satisfait	3	1

Q44. Vous diriez-vous très satisfait, assez, peu ou pas du tout satisfait de l'efficacité des procédures actuelles de déclaration par voie électronique?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont liés aux contraintes techniques et aux compétences que ces systèmes exigent.

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises agroalimentaires touchées par ces obligations, le nombre d'entreprises qui effectuent ces déclarations à l'interne et, enfin, le nombre d'entreprises qui ont éprouvé des difficultés au moment de l'implantation.

Ainsi, 85 % des entreprises agroalimentaires sont touchées par le Prior Notice FDA, 62 % d'entre elles effectuent ces déclarations à l'interne et 24 % ont eu des problèmes d'implantation, soit 105 entreprises.

MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE							
	n	Obligation de déclaration		Produit à l'interne		Difficultés à l'implantation	
		%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises
Prior Notice FDA	79	85	435	62	270	24	105
Prior Notice USDA	40	43	220	50	110	18	39
Advance Notice	42	45	231	S.O.	S.O.	24	55
PAPS	48	52	264	S.O.	S.O.	19	50

Jolicoeur et Associés Février 2006

Lorsqu'on le compare avec celui des entreprises exportatrices en général, le portrait du circuit électronique de déclaration dans l'agroalimentaire est totalement différent, puisque l'on traite ici de denrées alimentaires qui sont de la compétence du FDA et du USDA. On mesure aussi l'expertise du secteur, puisque peu d'exportateurs agroalimentaires ont eu des problèmes d'implantation relativement à l'Advance Notice et au PAPS.

Dans la majorité des cas, le coût d'implantation est inférieur à 5 000 \$ et plus de la moitié des entreprises n'ont pas engagé de dépenses. Dans le secteur agroalimentaire, 66 % des entreprises ont payé des frais.

DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Aucuns frais	56	33
5 000 \$ et moins	37	53
Plus de 5 000 \$	7	13

Q46. Quelle a été la nature des dépenses occasionnées par la réorganisation du travail et la valeur des montants associés à l'implantation de ces nouvelles mesures de déclaration par voie électronique dans l'entreprise?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Chez les 254 entreprises qui ont connu des coûts d'implantation, 60 % de ces coûts ont été engagés à l'interne. Dans le cas du secteur agroalimentaire, cette proportion monte à 87 %.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ENGENDRÉES (INTERNE / EXTERNE) PAR LES NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES DE DÉCLARATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE		
	Total (n = 879) (%)	Secteur agroalimentaire (n = 93) (%)
Moins de 50 % à l'interne	35	10
50 % et plus à l'interne	65	90
Proportion moyenne réalisée à l'interne	59	87

Q47A. Quelle est la répartition de ces coûts (en % de <Q46>\$) entre vos ressources internes et vos ressources externes?

Jolicoeur et Associés Février 2006

Le tableau suivant présente l'impact de ces nouvelles mesures sur les coûts des opérations courantes, soit sur le coût du courtage, du transport et des assurances. C'est le secteur agroalimentaire qui semble connaître la plus forte augmentation de ses coûts, particulièrement en courtage.

En effet, 69 % des répondants du secteur agroalimentaire disent connaître une augmentation des coûts, alors que cette proportion est de 40 % pour l'ensemble des répondants.

IMPACT DES NOUVELLES PROCÉDURES DOUANIÈRES						
	Coût du courtage		Coût du transport		Coût des assurances responsabilité	
	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)	Tous les secteurs (n = 879) (%)	Secteur agro-alimentaire (n = 93) (%)
Beaucoup augmenté	6	17	9	13	5	8
Plutôt augmenté	34	52	34	40	15	15
Semblable	58	30	56	47	80	77
Plutôt diminué	2	1	1	0	0	0
Beaucoup diminué	0	0	0	0	0	0
Facteurs contribuant à l'augmentation des coûts	Gestion interne du programme (99 répondants) Frais de courtage (83 répondants)		Essence (116 répondants) Administration (59 répondants) Délais aux douanes (52 répondants) Frais des transporteurs (48 répondants) Sécurité accrue (10 répondants)		Augmentation du risque (21 répondants) Responsabilité des biens livrés au client (12 répondants) Administration (11 répondants) Primes plus élevées aux États-Unis (3 répondants)	

Les facteurs qui ont contribué à l'augmentation du coût du courtage sont les coûts internes de gestion du programme et les frais de courtage.

Les facteurs expliquant l'augmentation du coût du transport sont, outre l'essence, l'administration du programme, les délais et les frais des transporteurs.

Enfin, bien que peu d'entreprises aient connu des augmentations des coûts d'assurance, certains répondants nous ont indiqué qu'il y a un coût à la gestion du risque et à la responsabilité des biens destinés au client.

CONCLUSION ET RÉFLEXIONS

Au Québec, il y a 3 500 entreprises qui exportent, dont 500 qui sont spécialisées dans le secteur agroalimentaire.

Parmi ces entreprises, environ 15 % sont ou seront bientôt certifiées C-TPAT et 45 % ont l'intention de déposer une demande.

La clientèle cible

L'intérêt pour la certification C-TPAT varie selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et son volume d'exportation. Cette dernière variable explique généralement l'attitude des entreprises qui n'ont pas l'intention de demander une certification. Pour plusieurs, le volume ne peut justifier l'expertise et les investissements requis.

À l'autre bout de l'échelle, c'est ± 20% des grandes entreprises, régies par des règles d'échange fixées par un réseau continental, qui n'ont pas l'intention de déposer une demande d'accréditation.

Le tableau suivant présente le volume des exportations selon le statut de l'entreprise, volume estimé au moyen des données sur le chiffre d'affaires de l'entreprise. Ces données sont tirées des fichiers des ministères et des déclarations des répondants relativement à la proportion du chiffre d'affaires qui est sous forme d'exportations vers les États-Unis. Les estimations sont donc établies sur la base de 609 répondants, qui représentent 2 400 entreprises. L'intérêt de ces données est essentiellement de pouvoir évaluer le poids des entreprises C-TPAT dans le volume des exportations.

LE STATUT DE L'ENTREPRISE SELON LE VOLUME DES EXPORTATIONS ET SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE								
	C-TPAT		Intention de faire une demande		Pas l'intention de faire une demande		Total	
	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)	Nombre d'entreprises	Volume des exportations (M\$)
Moins de 1 M\$	53	23	448	151	537	144	1 038	318
1 à 5 M\$	91	258	308	693	283	592	682	1 543
Plus de 5 M\$	238	7 511	321	11 888	121	2 230	680	21 629
Total	382 (16 %)	7 792 (33 %)	1 077 (45 %)	12 732 (54 %)	941 (39 %)	2 966 (13 %)	2 400 (100 %)	23 490 (100 %)
Jolicoeur et Associés							Février 2006	

On note ainsi que les 680 entreprises qui exportent pour plus de 5 millions de dollars le font pour une valeur de 21 629 000 000 \$. C'est dire que 28 % des entreprises expliquent 92 % du volume total des exportations. Par ailleurs, les entreprises C-TPAT, qui représentent ici 16 % des entreprises, expliquent 33 % du volume des exportations. On constate que les entreprises qui exportent pour plus de 5 millions de dollars et qui ne sont pas encore C-TPAT sont un enjeu majeur; elles représentent à elles seules près de 12 milliards de dollars, soit 50 % du volume total des exportations ou encore 76 % du volume des exportations non certifiées C-TPAT.

Dans le cadre d'un programme de soutien à une démarche de certification, les cibles prioritaires sont :

- les grandes et moyennes entreprises exportatrices assujetties aux nouvelles règles douanières et dont la valeur des exportations représente plus de 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise; plus spécifiquement, les entreprises qui exportent pour plus de 5 millions de dollars par année aux États-Unis;
- les entreprises du secteur agroalimentaire, secteur qui fournit près de 25 % de toutes les exportations et qui comporte un taux élevé d'entreprises qui ont l'intention d'être certifiées C-TPAT;
- les entreprises qui ont déjà mis en place des systèmes de contrôle de la qualité ou de planification de la production, entreprises qui sont généralement de taille moyenne et grande et qui appartiennent au secteur agroalimentaire.

La perception des contraintes à la certification

Une majorité (75 %) de directions d'entreprises qui ne sont pas certifiées C-TPAT considèrent que la certification est difficile à obtenir. Cette perception s'explique sans doute par la méconnaissance du programme, puisque 68 % de cette clientèle déclare mal connaître le programme.

Pourtant, 86 % des entreprises certifiées disent que les relations avec les autorités américaines sont faciles; 4 % seulement des entreprises certifiées ont rencontré des obstacles importants, ces difficultés étant essentiellement de l'ordre du suivi dans le cheminement du dossier et portant sur la capacité de communiquer avec les autorités américaines.

Il est important que, dans le cadre d'un programme de communication, la direction de l'entreprise comprenne que les autorités américaines n'offrent pas de services de consultation et d'aide à la démarche. Le rôle des autorités douanières américaines est, en raison même de leur pouvoir, d'accepter ou de refuser la demande d'accréditation, de gérer le risque lié au terrorisme.

Le second facteur qui semble retenir les directions d'entreprises dans leur démarche de certification est le coût de l'opération. Or, le coût moyen d'implantation du programme est de 36 000 \$, dont la moitié va en immobilisation. Par ailleurs, la plus grande part de ces coûts est engagée à l'interne. Les coûts externes de diagnostic et d'audit sont, en moyenne, de 5 000 \$.

Bien que ces données moyennes cachent de grandes disparités, il demeure qu'en général les coûts d'accréditation sont très faibles pour les petites entreprises, et évidemment beaucoup plus élevés pour les grandes entreprises. Notons cependant que le coût du diagnostic et de la maintenance est nettement plus élevé en agroalimentaire, alors que, dans les autres secteurs, ce sont les coûts d'immobilisation qui représentent la dépense importante. Un programme de soutien à la certification doit tenir compte de ces caractéristiques sectorielles.

L'importance que peut accorder une direction d'entreprise aux coûts élevés du programme masque peut-être la difficulté d'une organisation à implanter un programme de contrôle. Nous avons observé que les entreprises certifiées (ISO, HACCP, PVA, KAISEN) ont un taux de certification C-TPAT beaucoup plus élevé. En fait, 67 % des entreprises certifiées C-TPAT sont ISO ou HACCP.

Outre l'idée que l'accréditation est *difficile* à obtenir, que la mise en place d'un tel programme *coûte cher*, nous observons ici le choc des cultures organisationnelles et la vision stratégique de la direction de l'entreprise.

Les attentes des directions d'entreprises

La plupart des entreprises exportatrices (94 %) estiment que la valeur de leurs exportations vers les États-Unis va augmenter (59 %) ou demeurer semblable (35 %). Moins de 10 % de ces entreprises exportatrices considèrent que les nouvelles procédures ont contribué de façon importante à la décroissance de leurs exportations.

Aussi, face à l'avenir, le principal problème que les entreprises certifiées perçoivent est lié à leur difficulté de maintenir un système de sécurité correspondant aux demandes des autorités américaines. Ce maintien des contrôles implique les interventions suivantes :

- appliquer strictement et de façon continue les règles de sécurité, en prévoyant que les autorités américaines vont auditer l'entreprise;
- gérer les tensions que pourrait susciter l'application des règles de sécurité auprès du personnel et de leurs représentants syndicaux;
- mettre à jour la documentation spécifique au programme;
- composer avec un nombre plus restreint de fournisseurs et de transporteurs afin de s'assurer d'une chaîne C-TPAT.

Devant les difficultés appréhendées, les directions d'entreprises ayant l'intention de déposer une demande d'accréditation voient pour les gouvernements canadien et québécois un rôle de représentation auprès des instances douanières pour défendre les dossiers et moduler les règles selon les secteurs d'activité. Il faut prévoir que les entreprises accréditées feront, dans les mois à venir, l'objet d'une inspection par les services américains. Les questions d'espaces communs non contrôlés, le cas particuliers des scieries, les espaces de compétence fédérale tels les ports, la confidentialité des dossiers personnels, la fouille des casiers personnels, l'obligation de produire toute la documentation en anglais, tous ces

éléments pourront devenir des facteurs de litige au moment de la vérification.

Ce rôle de *médiateur* s'inscrit dans une fonction plus large d'intermédiaire entre les demandes des autorités douanières et l'entreprise. Tant pour déposer une demande d'accréditation que pour assurer le suivi du changement des règles et procédures, les gouvernements doivent exercer un rôle d'intermédiaire sur le plan de l'information et de la formation des agents responsables de l'implantation.

Enfin, des mesures fiscales peuvent diminuer l'impact des coûts sur la capacité d'exportation de l'entreprise. Il faut être particulièrement attentif aux besoins des entreprises du secteur agroalimentaire en ce qui a trait au diagnostic. Dans les autres secteurs, ce sont les coûts attendus liés à l'immobilisation qui peuvent freiner l'envie de déposer une demande de certification.

Rappelons cependant qu'il n'existe pas de mesure fiscale ni de programme de subvention susceptibles d'amener une direction d'entreprise à s'engager dans un processus d'accréditation lorsque cette direction n'en voit pas la nécessité. Il ne nous appartient pas de savoir si cette attitude exprime une culture organisationnelle antinomique ou un manque de vision stratégique. Nous avons indiqué dans ces dernières pages quelles sont les entreprises à considérer en priorité. Ce sont celles qui exportent pour plus de 5 millions de dollars par année et qui représentent 76 % du volume des exportations non certifiées. Elles sont moins de 500 entreprises à avoir exprimé leur intention de s'inscrire dans une démarche de certification.

Ce sont ces entreprises qui demanderont un suivi vigilant de la part des intervenants gouvernementaux. C'est à travers cette mécanique de validation par sondage des taux de certification que nous pourrions mieux mesurer l'intérêt des représentations gouvernementales auprès des autorités américaines, plus particulièrement en ce qui a trait à la Charte des droits et libertés et au respect des lois de chaque partie.

ANNEXES

ANNEXE A – QUESTIONNAIRE

LANG:

En quelle langue désirez-vous compléter ce questionnaire? In which language would you like to complete this questionnaire?

Français..... 1
English 2

NTR1:

IMPACT DES NOUVELLES PROCÉDURES DOUANIÈRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET PARTICIPATION AU PROGRAMME VOLONTAIRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (C-TPAT)
Réalisé par le bureau de recherche Jolicoeur et Associés (www.etudesondage.com) pour le compte du Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (www.mdeie.gouv.qc.ca) et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (www.mapaq.gouv.qc.ca). Liens utiles : - Pour de plus amples informations concernant cette étude, consultez le site du Ministère; - Pour imprimer une copie du questionnaire, cliquez sur le lien correspondant à la langue de votre choix. - Pour contacter le soutien technique concernant le questionnaire web : - Par téléphone (boîte vocale) : 1-800-636-3106 # 107 (laissez un message avec vos coordonnées et un technicien vous rappellera) - Par courriel : soutien@etudesondage.com Note : Jolicoeur et Associés est membre de l'Association de l'Industrie de la Recherche Marketing et Sociale (www.airms.org). Les informations seront traitées de façon confidentielle. Seules les statistiques globales seront transmises au MDEIE.

CLIQUEZ SUR «SUIVANT» POUR CONTINUER..... 1 D

NTR2:

Aux États-Unis, de nouvelles procédures douanières en matière de sécurité ont été mises en application suite aux événements de septembre 2001. Les deux importantes composantes de la sécurisation des échanges sont les programmes « Customs-Trade Partnership Against Terrorism » (C-TPAT) et le « Free And Secure Trade » (FAST) : PROGRAMME C-TPAT Le programme C-TPAT (Customs-Trade Partnership Against Terrorism) a été créé en partenariat avec le gouvernement et l'industrie des États-Unis. Il garantit aux adhérents que les chaînes d'approvisionnement se situent à un niveau élevé d'intégrité en matière de sécurité. Le programme est fondé sur de saines techniques de gestion du risque. Il vise surtout à accroître la rapidité et la certitude à la frontière et à réduire les coûts reliés aux contrôles frontaliers par les moyens suivants : - réduire le caractère répétitif des exigences en matière de renseignements pour le dédouanement ; - supprimer, pour les importateurs, le besoin de transmettre des données pour chaque transaction. PROGRAMME FAST Le programme FAST (Free And Secure Trade) harmonise les exigences du programme C-TPAT au volet transport et manipulation des marchandises. Il vise surtout à accroître la rapidité et la certitude à la frontière et à réduire les coûts reliés aux contrôles frontaliers par les moyens suivants : - réserver des voies pour les marchandises des participants ; - réduire le nombre d'inspections à la frontière. Les questions suivantes visent à connaître l'état de la situation et les intentions de votre entreprise en rapport avec le programme volontaire de lutte contre le terrorisme C-TPAT et ses composantes. Votre participation à cette étude est importante. Les données recueillies permettront au Ministère du Développement Économique de mieux évaluer l'état de la situation et des besoins en services de soutien technique. Pour compléter ce questionnaire, il vous faut savoir quel est l'état de la situation de votre entreprise par rapport au programme C-TPAT.

CLIQUEZ SUR «SUIVANT» POUR CONTINUER..... 1 D
 Je désire continuer là où j'étais rendu 9 => /LASTQ

Q1:

Q1. Laquelle des cinq situations suivantes correspond à l'état actuel du dossier C-TPAT dans votre entreprise :

- Section A - Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et avons été acceptés par les autorités américaines. 1
- Section B - Nous avons soumis notre dossier pour adhérer au C-TPAT et nous sommes en attente de la décision des autorités américaines..... 2 => SECTB
- Section C - Nous avons soumis notre dossier et avons été refusés par les autorités américaines. 3 => SECTC
- Section D - Nous n'avons pas encore soumis de dossier mais avons l'intention de le faire. 4 => SECTD
- Section E - Nous n'avons pas soumis de dossier et nous n'avons pas l'intention de le faire. 5 => SECTE

SECTA:

SECTION A - Les entreprises ayant soumis leur dossier et ayant été accréditées

```
=> SECTB
else => +1
if NON Q1=1
```

Q2:

SECTION A - Les entreprises ayant soumis leur dossier et ayant été accréditées

Q2. Entre le dépôt de la demande et votre accréditation, quel a été le délai (nombre de mois d'attente) ?

\$E 1 36

Veillez inscrire le nombre de MOIS :

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q3:

Q3. Diriez-vous que ce délai est tout à fait acceptable, assez, peu ou pas du tout acceptable ?

Tout à fait acceptable 1

Assez acceptable 2

Peu acceptable 3

Pas du tout acceptable 4

Q4:

Q4. Suite au dépôt de votre première demande, les autorités américaines vous ont-elles demandé d'apporter des corrections à votre plan de sécurité ?

Oui 1

Non 2

=> Q5

Q4B:

Q4B. Est-ce que ces corrections à apporter au plan de sécurité ont engendré des dépenses supplémentaires...

... très importantes 1

... assez importantes 2

... peu importantes 3

... ou pas du tout importantes ? 4

Q5:

Q5. Avez-vous été accrédité suite à une première demande ou avez-vous dû déposer une seconde proposition après un premier refus du gouvernement américain ?

Première demande 1

Seconde demande 2

Q6:

Q6. Diriez-vous que les relations de travail avec les autorités américaines ont été très faciles, plutôt faciles, plutôt difficiles ou très difficiles ?

Très faciles 1

Plutôt faciles 2

Plutôt difficiles 3

Très difficiles 4

Q10C:

Évaluation des besoins de l'entreprise, diagnostic, évaluation des coûts, bénéfice d'implantation du C-TPAT et dépôt de la demande d'adhésion
Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10D:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité
Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q10E:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité
Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10F:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité
Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10G:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)
Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q10H:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)
Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10I:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)
Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10J:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q10K:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10L:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10M:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q10N:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q10O:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

ERR:

Il semble qu'il y ait des erreurs dans les réponses fournies au tableau précédent. Veuillez vous assurer dans la répartition des coûts que les pourcentages (%) égalent 100% Ressources internes + Ressources externes 100 %

=> +1

if (Q10B+Q10C==100 OU Q10A==0) ET (Q10E+Q10F==100 OU Q10D==0)
ET (Q10H+Q10I==100 OU Q10G==0) ET
(Q10K+Q10L==100 OU Q10J==0) ET (Q10N+Q10O==100
OU Q10M==0)

Cliquez sur SUIVANT pour corriger le tableau 1 D => Q10A

SECTB:

SECTION B - Les entreprises ayant soumis leur dossier et étant en attente d'une décision

=> /SECTC

else => +1

if NON Q1=2

Q11:

SECTION B - Les entreprises ayant soumis leur dossier et étant en attente d'une décision

Q11. Depuis combien de temps avez-vous soumis votre demande d'accréditation (nombre de mois) ?

\$E 1 36

Veuillez inscrire le nombre de MOIS :

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q12:

Q12. Suite au dépôt de votre demande, les autorités américaines vous ont-elles demandé d'apporter des corrections à votre plan de sécurité ?

Oui 1

Non 2

=> Q13

Q12B:

Q12B. Est-ce que ces corrections à apporter au plan de sécurité ont engendré des dépenses supplémentaires...

... très importantes 1

... assez importantes 2

... peu importantes 3

... ou pas du tout importantes 4

Q13:

Q13. Est-ce une première demande ou est-ce une seconde proposition après un premier refus du gouvernement américain ?

Première demande 1

Seconde demande 2

Q14:

Q14. Diriez-vous que les relations de travail avec les autorités américaines ont été très faciles, plutôt faciles, plutôt difficiles ou très difficiles ?

Très faciles 1

Plutôt faciles 2

Plutôt difficiles 3

Très difficiles 4

Q17D:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q17E:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17F:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17G:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q17H:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17I:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17J:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q17K:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17L:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17M:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q17N:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q17O:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

ERR2:

Il semble qu'il y ait des erreurs dans les réponses fournies au tableau précédent. Veuillez vous assurer dans la répartition des coûts que les pourcentages (%) égalent 100% Ressources internes + Ressources externes 100 %

=> +1

if (Q17B+Q17C==100 OU Q17A==0) ET (Q17E+Q17F==100 OU Q17D==0)
ET (Q17H+Q17I==100 OU Q17G==0) ET
(Q17K+Q17L==100 OU Q17J==0) ET (Q17N+Q17O==100
OU Q17M==0)

Cliquez sur SUIVANT pour corriger le tableau 1 D => Q17A

SECTC:

SECTION C - Les entreprises ayant soumis leur dossier et ayant été refusées

= > SECTD

else => +1

if NON Q1=3

Q18:

SECTION C - Les entreprises ayant soumis leur dossier et ayant été refusées

Q18. Entre le dépôt de la demande et le refus, quel a été le délai (nombre de mois d'attente) ?

\$E 1 36

Veuillez inscrire le nombre de MOIS :

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q19:

Q19. Diriez-vous que ce délai est tout à fait acceptable, assez, peu ou pas du tout acceptable ?

Tout à fait acceptable 1

Assez acceptable 2

Peu acceptable 3

Pas du tout acceptable 4

Q20:

Q20. Suite au dépôt de votre demande, les autorités américaines vous ont-elles demandé d'apporter des corrections à votre plan de sécurité ?

Oui 1

Non 2

=> Q21

Q20B:

Q20B. Est-ce que ces corrections à apporter au plan de sécurité ont engendré des dépenses supplémentaires...

... très importantes 1

... assez importantes 2

... peu importantes 3

... ou pas du tout importantes ? 4

Q21:

Q21. Diriez-vous que les relations de travail avec les autorités américaines ont été très faciles, plutôt faciles, plutôt difficiles ou très difficiles ?

Très faciles 1

Plutôt faciles 2

Plutôt difficiles 3

Très difficiles 4

Q22:

Q22. Quelles sont les principales raisons évoquées pour expliquer le refus de votre demande ?

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q23:

Q23. Quels auraient été les principaux avantages d'être certifié C-TPAT ?

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q24:

Q24. Avez-vous l'intention de déposer une nouvelle demande ?

Oui 1
Non.....2 => Q24E

Q24B:

Q24B. Maintenant, pour répondre adéquatement aux exigences d'accréditation, quels sont les coûts supplémentaires à prévoir ?

\$E
Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q24C:

screen [template 1] -> CALC

Q24C. Quelle est la répartition de ces coûts (en % de <Q24b>\$) entre vos ressources internes et externes ? Note : ressources internes (%) + ressources externes (%) = 100 %

Attribué au ressources internes :

\$E 0 100

=> Q24E

if Q24B=0 OU Q24B=99999999

Inscrire le pourcentage (%)

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q24D:

Attribué au ressources externes :

\$E 0 100

Inscrire le pourcentage (%)

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

CALC:

TOTAL

=> *

if Q24C+Q24D

Q24E:

Q24E. Pour quelles raisons ?

= > +1
if NON Q24=2

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
 Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q25:

Q25. Les questions suivantes visent à connaître le coût de mise en oeuvre du programme de certification C-TPAT et la répartition des coûts entre vos ressources internes et les ressources externes que vous avez engagées dans le processus d'implantation (services conseils, services de sécurité, etc.) À noter que les champs n'acceptent pas les caractères «%» et «\$» et que la somme des pourcentages doit égaler 100%
 CLIQUEZ SUR «SUIVANT» POUR CONTINUER..... 1 D

Q25A:

screen [template 1] -> Q25O

Q25. Veuillez compléter le tableau ci-dessous, au meilleur de votre connaissance. Évaluation des besoins de l'entreprise, diagnostic, évaluation des coûts, bénéfice d'implantation du C-TPAT et dépôt de la demande d'adhésion

Coût (\$)
 \$E 0 999999
 Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q25B:

Évaluation des besoins de l'entreprise, diagnostic, évaluation des coûts, bénéfice d'implantation du C-TPAT et dépôt de la demande d'adhésion

Répartition des coûts - ressources internes (%)
 \$E 0 100
 Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25C:

Évaluation des besoins de l'entreprise, diagnostic, évaluation des coûts, bénéfice d'implantation du C-TPAT et dépôt de la demande d'adhésion

Répartition des coûts - ressources externes (%)
 \$E 0 100
 Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25D:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Coût (\$)
 \$E 0 999999
 Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q25E:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25F:

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25G:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q25H:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25I:

Immobilisations (modifications aux bâtisses et de la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25J:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q25K:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25L:

Activités initiales de perfectionnement du personnel

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25M:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Coût (\$)

\$E 0 999999

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q25N:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources internes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q25O:

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT

Répartition des coûts - ressources externes (%)

\$E 0 100

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

ERR3:

Il semble qu'il y ait des erreurs dans les réponses fournies au tableau précédent. Veuillez vous assurer dans la répartition des coûts que les pourcentages (%) égalent 100% Ressources internes + Ressources externes 100 %

=> +1

if (Q25B+Q25C==100 OU Q25A==0) ET (Q25E+Q25F==100 OU Q25D==0)
ET (Q25H+Q25I==100 OU Q25G==0) ET
(Q25K+Q25L==100 OU Q25J==0) ET (Q25N+Q25O==100
OU Q25M==0)

Cliquez sur SUIVANT pour corriger le tableau 1 D => Q10A

SECTD:

SECTION D - Les entreprises n'ayant pas soumis leur dossier mais ayant l'intention de le faire

=> SECTE

else => +1

if NON Q1=4

Q26:

SECTION D - Les entreprises n'ayant pas soumis leur dossier mais ayant l'intention de le faire

Le C-TPAT est un programme volontaire de mise en oeuvre de mesures et procédures garantissant que les chaînes d'approvisionnement ont un niveau

élevé de sécurité permettant à l'entreprises exportatrice de se qualifier comme un partenaire du gouvernement américain via les autorités douanières. Q26. Diriez-vous que vous-même et la direction de votre entreprise connaissez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal l'ensemble des exigences et procédures pour obtenir votre certification C-TPAT ?

Très bien 1
 Plutôt bien 2
 Plutôt mal 3
 Très mal 4

Q27:

Q27. Et le programme canadien PEP (Partenariat en protection), le connaissez-vous très bien, assez bien, peu ou pas du tout ?

Très bien 1
 Assez bien 2
 Peu 3
 Pas du tout 4

Q28:

Q28. Actuellement, la direction de votre entreprise considère-t-elle que la certification C-TPAT est une priorité très importante, assez, peu ou pas du tout importante pour l'entreprise ?

Très importante 1
 Assez importante 2
 Peu importante 3
 Pas du tout importante 4

Q29:

Q29. Croyez-vous que la certification C-TPAT est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile à obtenir ?

Très facile 1
 Plutôt facile 2
 Plutôt difficile 3
 Très difficile 4

Q30:

Q30. Quelles sont les principales difficultés que vous prévoyez rencontrer ?

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
 Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q31A:

screen [template 3] -> Q31H

Q31. Des membres de l'entreprise ont-ils suivi une session de formation ou de sensibilisation sur la question du C-TPAT par l'un ou l'autre des organismes suivants ?		
	Oui	Non
A) Courtier en douane		
B) Industrie Canada		
C) Commissaires à l'exportation de votre région		

D) Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation du Québec		
E) Représentants des services frontaliers américains - U.S. Customs and Border Protection (incluant les organismes FDA et USDA)		
F) Représentants des services frontaliers canadiens		
G) Consultant spécialisé en sécurité et en conformité douanière		
H) Association sectorielle, chambre de commerce, etc.		

Q31A2:

screen [template 8] -> Q31H2

Q31A2. Quelle compagnie de COURTAGE EN DOUANE a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

=> +1
if NON Q31A=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE LA COMPAGNIE dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q31G2:

Q31G2. Quelle compagnie de CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN SÉCURITÉ ET EN CONFORMITÉ DOUANIÈRE a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

=> +1
if NON Q31G=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE LA COMPAGNIE dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q31H2:

Q31H2. Quelle ASSOCIATION SECTORIELLE, CHAMBRE DE COMMERCE OU AUTRE ORGANISME a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

=> +1
if NON Q31H=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE L'ORGANISME dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q32A:

screen [template 3] -> Q32D

La certification C-TPAT est un programme semblable à la certification ISO : diagnostic, évaluation des coûts-bénéfices, audit de sécurité, mise en place des procédures, production de la documentation, formation du personnel et mise à jour continue. Q32. Actuellement, l'entreprise a-t-elle réalisé les travaux préparatoires suivants ?		
	Oui	Non
A) Constituer un comité de travail pour l'évaluation du C-TPAT		
B) Engager des consultants pour évaluer l'état de la situation		
C) Évaluer les coûts d'implantation du programme		
D) Estimer le rapport coûts-bénéfices du programme		

Q33:

Q33. Diriez-vous qu'il est très probable, assez, peu ou pas du tout probable que l'entreprise dépose une demande de certification C-TPAT ?

Très probable	1	
Assez	2	
Peu	3	=> Q34
Pas du tout probable	4	=> Q34

Q33B:

Q33B. Quand croyez-vous que votre demande sera déposée ?

... en 2006	1
... en 2007	2
... en 2008	3
Je ne sais pas / Pas de réponse	9

Q34:

Q34. Quels seraient les principaux avantages d'être certifié C-TPAT ?

Je ne sais pas / Pas de réponse	99	X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous	98	XO

SECTE:

SECTION E - Les entreprises n'ayant pas soumis leur dossier et n'ayant pas l'intention de le faire

```
=> TOUS
else => +1
if NON Q1=5
```

Q35:

SECTION E - Les entreprises n'ayant pas soumis leur dossier et n'ayant pas l'intention de le faire

Le C-TPAT est un programme volontaire de mise en oeuvre de mesures et procédures garantissant que les chaînes d'approvisionnement ont un niveau élevé de sécurité douanière. Diriez-vous que vous-même et la direction de votre entreprise connaissez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal l'ensemble des exigences et procédures pour obtenir votre certification C-TPAT ?

- Très bien 1
- Plutôt bien 2
- Plutôt mal 3
- Très mal 4

Q36:

Q36. Et le programme canadien PEP (Partenariat en protection), le connaissez-vous très bien, assez bien, peu ou pas du tout ?

- Très bien 1
- Assez bien 2
- Peu 3
- Pas du tout 4

Q37:

Q37. Actuellement, la direction de votre entreprise considère-t-elle que la certification C-TPAT est une priorité très importante, assez, peu ou pas du tout importante pour l'entreprise ?

- Très importante 1
- Assez importante 2
- Peu importante 3
- Pas du tout importante 4

Q38:

Q38. Croyez-vous que la certification C-TPAT est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile à obtenir ?

- Très facile 1
- Plutôt facile 2
- Plutôt difficile 3
- Très difficile 4

Q39:

Q39. Quelles sont les principales difficultés que les entreprises rencontrent lorsqu'elles veulent obtenir une certification ?

- Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
- Veillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q40A:

screen [template 3] -> Q40H

Q40. Des membres de l'entreprise ont-ils suivi une session de formation ou de sensibilisation sur la question du C-TPAT par l'un ou l'autre des organismes suivants ?

	Oui		Non
--	-----	--	-----

Impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et participation au programme volontaire de lutte contre le terrorisme (C-TPAT) – Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

A) Courtier en douane		
B) Industrie Canada		
C) Commissaires à l'exportation de votre région		
D) Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation du Québec		
E) Représentants des services frontaliers américains - U.S. Customs and Border Protection (incluant les organismes FDA et USDA)		
F) Représentants des services frontaliers canadiens		
G) Consultant spécialisé en sécurité et en conformité douanière		
H) Association sectorielle, chambre de commerce, etc.		

Q40A2:

screen [template 8] -> Q40H2

Q40A2. Quelle compagnie de COURTAGE EN DOUANE a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

=> +1
if NON Q40A=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE LA COMPAGNIE dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q40G2:

Q40G2. Quelle compagnie de CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN SÉCURITÉ ET EN CONFORMITÉ DOUANIÈRE a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

=> +1
if NON Q40G=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE LA COMPAGNIE dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q40H2:

Q40H2. Quelle ASSOCIATION SECTORIELLE, CHAMBRE DE COMMERCE OU AUTRE ORGANISME a organisé la session de formation / de sensibilisation sur la question du C-TPAT ?

= > +1
if NON Q40H=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire le NOM DE L'ORGANISME dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q41A:

screen [template 3] -> Q41D

La certification C-TPAT est un programme semblable à la certification ISO : diagnostic, évaluation des coûts-bénéfices, audit de sécurité, mise en place des procédures, production de la documentation, formation du personnel et mise à jour continue. Q41. Actuellement, l'entreprise a-t-elle réalisé les travaux préparatoires suivants ?

	Oui	Non
A) Constituer un comité de travail pour l'évaluation du C-TPAT		
B) Engager des consultants pour évaluer l'état de la situation		
C) Évaluer les coûts d'implantation du programme		
D) Estimer le rapport coûts-bénéfices du programme		

Q42:

Q42. Quelles sont les principales raisons qui amènent votre entreprise, qui exporte aux États-Unis, à ne pas déposer une demande d'accréditation C-TPAT ?

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

TOUS:

POUR TOUS Application des nouvelles mesures obligatoires de déclaration par voie électronique

= > *
if \$T

Impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et participation au programme volontaire de lutte contre le terrorisme (C-TPAT) – Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

communiqué au USDA (United States Department of Agriculture)		
3) Formulaire Advance Notice communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		
4) Formulaire PAPS (Pre-Arrival Processing System) communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		

Q45A2:

screen [template 3] -> Q45D2

=> /+1
if Q45A1=2

Q45B. Est-ce votre entreprise (à l'interne) ou un courtier qui complète et achemine ces formulaires?		
<input type="checkbox"/>	Interne	Courtier
1) Formulaire en ligne Prior notice FDA communiqué à la Food and Drug Administration		
2) Formulaire Prior notice en ligne communiqué au USDA (United States Department of Agriculture)		
3) Formulaire Advance Notice communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		
4) Formulaire PAPS (Pre-Arrival Processing System) communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		

Q45A3:

screen [template 3] -> Q45D3

=> /+1
if Q45A1=2

Q45C. Avez-vous rencontré des difficultés lors de ou suite à l'implantation de ces mesures?		
<input type="checkbox"/>	Oui	Non
1) Formulaire en ligne Prior notice FDA		

communiqué à la Food and Drug Administration		
2) Formulaire Prior notice en ligne communiqué au USDA (United States Department of Agriculture)		
3) Formulaire Advance Notice communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		
4) Formulaire PAPS (Pre-Arrival Processing System) communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP)		

Q45A4:

screen [template 8] -> Q45D4

Q45A. Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de ou suite à l'implantation du formulaire en ligne Prior notice FDA communiqué à la Food and Drug Administration ?

= > /+1
 if NON Q45A3=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
 Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q45B4:

Q45B. Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de ou suite à l'implantation du formulaire Prior notice en ligne communiqué au USDA (United States Department of Agriculture) ?

= > /+1
 if NON Q45B3=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
 Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q45C4:

Q45C. Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de ou suite à l'implantation du formulaire Advance Notice communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP) ?

= > /+1
 if NON Q45C3=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
 Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q45D4:

Q45D. Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de ou suite à l'implantation du formulaire PAPS (Pre-Arrival Processing System) communiqué au U.S. Customs and Border Protection (CBP) ?

=> /+1
if NON Q45D3=1

Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q46:

Q46. Quelle a été la nature des dépenses occasionnées par la réorganisation du travail et la valeur des montants associés à l'implantation de ces nouvelles mesures de déclaration par voie électronique dans l'entreprise ?

Coût :

\$E

Je ne sais pas / Pas de réponse 99999999

Q47A:

screen [template 1] -> TOTAL

Q47A. Quelle est la répartition de ces coûts (en % de <Q46>\$) entre vos ressources internes et externes ? Note : ressources internes (%) + ressources externes (%) = 100 %

Attribué au ressources internes :

\$E 0 100

if Q46==0 OU Q46=99999999

Inscrire le pourcentage (%)
Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q47B:

Attribué au ressources externes :

\$E 0 100

Inscrire le pourcentage (%)
Je ne sais pas / Pas de réponse 999

TOTAL:

TOTAL

=> *
if Q47A+Q47B

Q48A:

Considérant ces nouvelles procédures de conformité douanière instaurées par le CBP, diriez-vous que, pour votre entreprise, A) le coût du courtage en douane ...

- ... a beaucoup augmenté 1
- ... a plutôt augmenté 2
- ... est demeuré semblable 3 => Q48B
- ... a plutôt diminué 4 => Q48A2
- ... ou a beaucoup diminué 5 => Q48A2

Q48A1:

Q48A1. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une AUGMENTATION du coût de courtage en douane ?

- Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
- Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q48A2:

Q48A2. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une DIMINUTION du coût de courtage en douane ?

=> +1
if Q48A=1,2

- Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
- Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q48B:

Q48. Considérant ces nouvelles procédures de conformité douanière instaurées par le CBP, diriez-vous que, pour votre entreprise, B) le coût du transport ...

- ... a beaucoup augmenté 1
- ... a plutôt augmenté 2
- ... est demeuré semblable 3 => Q48C
- ... a plutôt diminué 4 => Q48B2
- ... ou a beaucoup diminué 5 => Q48B2

Q48B1:

Q48B1. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une AUGMENTATION du coût du transport ?

- Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
- Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q48B2:

Q48B2. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une DIMINUTION du coût du transport ?

=> +1
if Q48B=1,2

- Je ne sais pas / Pas de réponse 99 X
- Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous 98 XO

Q48C:

Q48. Considérant ces nouvelles procédures de conformité douanière instaurées par le CBP, diriez-vous que, pour votre entreprise, C) le coût des assurances responsabilité ...

... a beaucoup augmenté	1	
... a plutôt augmenté	2	
... est demeuré semblable	3	=> Q49
... a plutôt diminué	4	=> Q48C2
... ou a beaucoup diminué	5	=> Q48C2

Q48C1:

Q48C1. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une AUGMENTATION du coût des assurances responsabilité ?

Je ne sais pas / Pas de réponse	99	X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous		
	98	XO

Q48C2:

Q48C2. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à une DIMINUTION du coût des assurances responsabilité ?

=> +1
 if Q48C=1,2

Je ne sais pas / Pas de réponse	99	X
Veuillez inscrire votre réponse dans la boîte ci-dessous		
	98	XO

Q49:

Dernières questions pour établir les statistiques globales Q49. Votre entreprise a-t-elle un système de contrôle de la qualité (ISO, HACCP, etc.) ?

Oui	1
Non.....	2

Q50:

Q50. Votre entreprise a-t-elle un système de planification de la production (PVA, Kaisen, etc.) ?

Oui	1
Non.....	2

Q51:

Q51. Approximativement, quelle est la valeur de vos exportations annuelles aux États-Unis ?

Moins de 1 million.....	1
De 1 à 5 millions.....	2
Plus de 5 millions.....	3

Q52:

Q52. Et cette valeur des exportations aux États-Unis correspond à quelle proportion (%) de votre chiffre d'affaire ?

\$E 0 100

Veuillez inscrire la proportion du chiffre d'affaire (%) :

Je ne sais pas / Pas de réponse 999

Q53:

Q53. Et dans les trois prochaines années, diriez-vous que la valeur de vos exportations vers les États-Unis va ...

... augmenter 1

... demeurer stable 2

... diminuer 3

Q53B:

Q53B. Est-ce que la modification des procédures de sécurité a contribué de façon très importante, assez, peu ou pas du tout importante à la décroissance de vos exportations ?

Très importante 1

Assez importante 2

Peu importante 3

Pas du tout importante 4

Q54:

Q54. Autorisez-vous notre firme, Jolicoeur et Associés, à transmettre au MDEIE (Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation) les informations consignées dans ce questionnaire?

Oui 1

Non 2

Q55:

Q55. Acceptez-vous que notre firme, Jolicoeur & Associés, transmette au CRIQ (Centre de Recherche Industriel du Québec) la confirmation de votre accréditation au C-TPAT?

= > +1

if NON Q1=1

Oui 1

Non 2

Q56:

Q56. Le Ministère du Développement Économique pourrait être intéressé à poursuivre et approfondir cette étude avec quelques entreprises. Accepteriez-vous qu'on vous contacte à nouveau à cet effet ?

Oui 1

Non 2

ID:

ID. Veuillez indiquer le nom de la personne qui a complété le questionnaire

COMM:

COMM. Si vous souhaitez ajouter des commentaires sur le contenu ou la forme de la présente consultation, utilisez l'espace ci-dessous.

Non, je n'ai pas de commentaires 1 X
Veuillez inscrire vos commentaires dans la boîte ci-dessous 2 XO

INT99:

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration ! SVP, cliquez sur SUIVANT pour valider les réponses de votre questionnaire

ENTREVUE COMPLÉTÉE (cliquez sur SUIVANT pour valider les réponses de votre questionnaire) CO D =>

INT:

Sommaire

Complet CO I
NON-ÉLIGIBLE 99 N
Incomplet / Abandon (SVP Indiquez la raison puis cliquez sur «SUIVANT») W0 O

F7:

procedure 1 -> F7

RETOUR À L'INTRODUCTION

TAPEZ «ENTER» POUR RETOURNER À L'ENTREVUE

=> /NTR1

if 1 > 0

TAPEZ «ENTER» POUR RETOURNER À L'ENTREVUE 1 D

F9:

procedure 2 -> F9

CONTINUER LÀ OU J'ÉTAIS RENDU

TAPEZ «ENTER» POUR RETOURNER À L'ENTREVUE

=> /LASTQ

if 1 > 0

TAPEZ «ENTER» POUR RETOURNER À L'ENTREVUE 1 D

ANNEXE B – CALCULS STATISTIQUES

Impact des nouvelles procédures douanières en matière de sécurité et participation au programme volontaire de lutte contre le terrorisme (C-TPAT) – Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Q10, Veuillez remplir le tableau ci-dessous au meilleur de votre connaissance. Évaluation des besoins de l'entreprise, diagnostic, évaluation des coûts, bénéfice d'implantation du C-TPAT et dépôt de la demande d'adhésion

	SECTEUR			SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)						CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE				
	TOTAL	AGRO	AUTRES	Agroalim.	Textile/vêt. et fibres	Bois/papier /meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines/informatique/équip. pour véhicules	Autres	Moins de 1 M\$	1 à 5 M\$	5 à 10 M\$	10 à 25 M\$	25 M\$ et plus
Coût (\$)														
Total pondéré :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Total absolu :	90	13	77	13	5	26	12	11	24	4	7	8	22	46
Aucuns frais	75 21 %	11 15 %	64 22 %	11 15 %	8 40 %	15 15 %	4 8 %	8 18 %	30 33 %	9 50 %	4 14 %	8 24 %	17 19 %	34 18 %
5 000 \$ et moins	19 52 %	2 38 %	17 56 %	2 38 %	2 40 %	4 50 %	1 75 %	2 82 %	8 41 %	2 0 %	1 57 %	2 47 %	4 66 %	9 52 %
Plus de 5 000 \$	48 27 %	5 46 %	43 22 %	5 46 %	2 20 %	13 35 %	9 17 %	9 0 %	10 26 %	0 50 %	4 29 %	4 29 %	15 15 %	24 29 %
Je ne sais pas / Pas de réponse	23 0	6 0	17 0	6 0	1 0	9 0	2 0	0 0	6 0	2 0	2 0	2 0	3 0	13 0
Khi2 :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fréquence :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Moyenne :	9544,4	18446,2	7362,0	18446,2	2850,0	15469,2	2533,3	1136,4	6701,5	4347,5	3535,7	4537,0	2824,6	14435,1
Écart-type :	26393,9	28232,3	25503,0	28232,3	2940,4	41659,4	2989,5	1081,0	12848,9	4613,2	2564,5	7476,8	3420,5	35365,5
Somme :	3469410	1320189	2149221	1320189	54027	1524881	115257	47392	621273	80835	93836	145386	250127	2690703
T de Student :		-	-	-	95	-	95	99	-	-	95	-	95	90
Minimum :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Médiane :	2000,0	5000,0	1500,0	5000,0	2000,0	5000,0	1000,0	1000,0	2000,0	0,0	2500,0	800,0	1000,0	2000,0
Maximum :	200000,0	100000,0	200000,0	100000,0	7250,0	200000,0	10000,0	4000,0	50000,0	10000,0	7250,0	20000,0	10000,0	200000,0

Audit de sécurité, collecte des données et montage du manuel des procédures de sécurité														
	SECTEUR			SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)						CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE				
	TOTAL	AGRO	AUTRES	Agroalim.	Textile/vêt. et fibres	Bois/papier /meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines/informatique /équip. pour véhicules	Autres	Moins de 1 M\$	1 à 5 M\$	5 à 10 M\$	10 à 25 M\$	25 M\$ et plus
Coût (\$)														
Total pondéré :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Total absolu :	90	13	77	13	5	26	12	11	24	4	7	8	22	46
Aucuns frais	126 35 %	17 23 %	110 38 %	17 23 %	11 60 %	38 38 %	11 25 %	11 27 %	43 47 %	9 50 %	8 29 %	11 35 %	43 49 %	25 %
5 000 \$ et moins	32 181 50 %	3 44 62 %	29 136 47 %	3 44 62 %	3 8 40 %	10 34 35 %	3 30 67 %	3 23 55 %	11 42 45 %	2 4 20 %	2 19 71 %	3 21 65 %	11 45 51 %	12 92 49 %
Plus de 5 000 \$	44 57 16 %	8 11 15 %	36 45 16 %	8 11 15 %	2 0 0 %	9 27 27 %	8 4 8 %	6 8 18 %	11 8 8 %	1 6 30 %	5 0 0 %	5 0 0 %	11 0 0 %	22 47 25 % +++
Je ne sais pas / Pas de réponse	14 0	2 0	12 0	2 0	0 0	7 0	1 0	2 0	2 0	1 0	0 0	0 0	0 0	12 0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khi2 :		95		(99,9)						(99,9)				
Fréquence :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Moyenne :	3586,9	3476,9	3613,8	3476,9	400,0	5415,4	2208,3	5850,0	1824,5	4951,2	742,9	1145,6	1166,5	5237,3
Écart-type :	7855,9	4419,6	8494,4	4419,6	503,4	10013,5	2149,6	14229,5	4327,6	6771,0	483,9	1181,2	1706,6	10036,4
Somme :	1303839	248843	1054996	248843	7583	533822	100471	243973	169147	92059	19715	36712	103297	976229
T de Student :		-	-	-	99,9	-	-	-	90	-	99	99	99	95
Minimum :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Médiane :	1000,0	1500,0	1000,0	1500,0	0,0	2500,0	2000,0	1000,0	5,0	0,0	1000,0	1500,0	9,0	2000,0
Maximum :	50000,0	15000,0	50000,0	15000,0	1000,0	50000,0	7500,0	50000,0	20000,0	15000,0	1200,0	3000,0	5000,0	50000,0

Immobilisations (modifications aux bâtisses et à la chaîne de production, espaces extérieurs, matériel de sécurité et informatique)														
	SECTEUR			SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)						CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE				
	TOTAL	AGRO	AUTRES	Agroalim.	Textile/vêt. et fibres	Bois/papier /meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines/informatique/équip. pour véhicules	Autres	Moins de 1 M\$	1 à 5 M\$	5 à 10 M\$	10 à 25 M\$	25 M\$ et plus
Coût (\$)														
Total pondéré :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Total absolu :	90	13	77	13	5	26	12	11	24	4	7	8	22	46
Aucuns frais	140 38 %	22 31 %	118 40 %	22 31 %	19 100 %	34 35 %	11 25 %	19 45 %	40 43 %	9 50 %	15 57 %	11 35 %	45 51 %	29 % 55
	35	4	31	4	5	9	3	5	10	2	4	3	11	14
5 000 \$ et moins	128 35 %	33 46 %	95 32 %	33 46 %	0 0 %	23 23 %	23 50 %	15 36 %	34 37 %	0 0 %	11 43 %	13 41 %	32 36 %	68 36 %
	31	6	25	6	0	6	6	4	9	0	3	3	8	16
Plus de 5 000 \$	96 26 %	17 23 %	80 27 %	17 23 %	0 0 %	42 42 %	11 25 %	8 18 %	19 20 %	9 50 %	0 0 %	8 24 %	11 13 %	34 % 64
	24	3	21	3	0	11	3	2	5	2	0	2	3	16
Je ne sais pas / Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khi2 :		90		(99,9)						(99,9)				
Fréquence :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Moyenne :	16852,7	7461,5	19155,1	7461,5	0,0	39057,7	5875,0	5590,9	13391,0	10828,0	1071,4	4541,6	3385,0	24056,8
Écart-type :	67642,5	10785,9	75138,9	10785,9	0,0	117486,1	8861,3	11802,0	49402,3	11510,4	1774,6	8035,6	7241,9	87023,6
Somme :	6126030	534022	5592008	534022	0	3850115	267290	233168	1241435	201329	28435	145536	299748	4484188
T de Student :		-	-	-	95	-	-	-	-	-	95	-	90	-
Minimum :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Médiane :	1000,0	2000,0	1000,0	2000,0	0,0	5000,0	500,0	500,0	30,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	2500,0
Maximum :	600000,0	30000,0	600000,0	30000,0	0,0	600000,0	25000,0	40000,0	250000,0	25000,0	5000,0	25000,0	30000,0	600000,0

Activités initiales de perfectionnement du personnel														
	SECTEUR			SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)						CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE				
	TOTAL	AGRO	AUTRES	Agroalim.	Textile/vêt. et fibres	Bois/papier /meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines/informatique/équip. pour véhicules	Autres	Moins de 1 M\$	1 à 5 M\$	5 à 10 M\$	10 à 25 M\$	25 M\$ et plus
Coût (\$)														
Total pondéré :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Total absolu :	90	13	77	13	5	26	12	11	24	4	7	8	22	46
Aucuns frais	145 40 %	17 23 %	129 44 %	17 23 %	15 80 %	38 38 %	15 33 %	23 55 %	43 47 %	9 50 %	11 43 %	15 47 %	40 45 %	62 33 %
5 000 \$ et moins	37 181 50 %	3 44 62 %	34 136 47 %	3 44 62 %	4 4 20 %	10 49 50 %	4 30 67 %	6 19 45 %	11 34 37 %	2 4 20 %	3 15 57 %	4 17 53 %	10 49 55 %	16 96 51 %
Plus de 5 000 \$	44 38 10 %	8 11 15 %	36 27 9 %	8 11 15 %	1 0 0 %	13 11 12 %	8 0 0 %	5 0 0 %	9 15 16 %	1 6 30 %	4 0 0 %	4 0 0 %	12 0 0 %	23 28 15 %
Je ne sais pas / Pas de réponse	9 0	2 0	7 0	2 0	0 0	3 0	0 0	0 0	4 0	1 0	0 0	0 0	0 0	7 0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khi2 :		99		(99,9)						(99,9)				
Fréquence :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Moyenne :	2591,4	3653,8	2331,0	3653,8	100,0	1947,1	958,3	659,1	4482,7	4645,3	285,7	757,9	934,1	2450,0
Écart-type :	8047,9	4223,9	8719,4	4223,9	205,5	3209,6	1061,7	1091,2	14879,7	6915,0	252,2	1116,3	1367,7	3226,7
Somme :	941999	261505	680494	261505	1896	191937	43601	27487	415574	86372	7583	24288	82717	456688
T de Student :		-	-	-	99	-	90	95	-	-	99	95	90	-
Minimum :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Médiane :	500,0	2000,0	300,0	2000,0	0,0	500,0	500,0	0,0	2,0	0,0	500,0	2,0	100,0	1000,0
Maximum :	75000,0	15000,0	75000,0	15000,0	500,0	10000,0	3000,0	3500,0	75000,0	15000,0	500,0	3000,0	5000,0	10000,0

Frais permanents annuels de maintenance et d'implantation du C-TPAT														
	SECTEUR			SECTEUR D'ACTIVITÉ (SCIA1)						CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE				
	TOTAL	AGRO	AUTRES	Agroalim.	Textile/vêt. et fibres	Bois/papier /meubles bois (32) et autres (33)	Métaux	Machines/informatique/équip. pour véhicules	Autres	Moins de 1 M\$	1 à 5 M\$	5 à 10 M\$	10 à 25 M\$	25 M\$ et plus
Coût (\$)														
Total pondéré :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Total absolu :	90	13	77	13	5	26	12	11	24	4	7	8	22	46
Aucuns frais	136 37 %	11 15 %	125 43 %	11 15 %	11 60 %	42 42 %	15 33 %	15 36 %	42 45 %	9 50 %	8 29 %	15 47 %	47 53 %	28 % 53 %
5 000 \$ et moins	35 184 51 %	2 44 62 %	33 140 48 %	2 44 62 %	3 8 40 %	11 42 42 %	4 30 67 %	4 27 64 %	11 34 37 %	2 4 20 %	2 19 71 %	4 17 53 %	12 41 47 %	14 100 53 %
Plus de 5 000 \$	45 43 12 %	8 17 23 %	37 27 9 %	8 17 23 %	2 0 0 %	11 15 15 %	8 0 0 %	7 0 0 %	9 17 18 %	1 6 30 %	5 0 0 %	4 0 0 %	10 0 0 %	24 34 18 %
Je ne sais pas / Pas de réponse	10 0	3 0	7 0	3 0	0 0	4 0	0 0	0 0	4 0	1 0	0 0	0 0	0 0	8 0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khi2 :		99,9		(99,9)						(99,9)				
Fréquence :	364	72	292	72	19	99	45	42	93	19	27	32	89	186
Moyenne :	3578,5	7500,0	2617,1	7500,0	250,0	3826,9	716,7	940,9	4830,6	2981,3	892,9	264,3	616,0	5178,6
Écart-type :	9727,6	14044,8	8083,7	14044,8	397,9	9682,9	804,5	1490,0	11204,6	4679,8	942,4	353,4	1387,8	11299,9
Somme :	1300795	536774	764021	536774	4739	377239	32606	39240	447831	55433	23696	8470	54547	965291
T de Student :		-	-	-	99	-	99	95	-	-	95	99	99	-
Minimum :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Médiane :	500,0	1000,0	250,0	1000,0	0,0	1000,0	500,0	250,0	9,0	0,0	500,0	8,0	0,0	1000,0
Maximum :	50000,0	50000,0	50000,0	50000,0	1000,0	50000,0	2500,0	5000,0	50000,0	10000,0	2500,0	1000,0	5000,0	50000,0